

Monoparentalité et modes de garde et d'accueil : Pyrénées - Atlantiques

2025 - 2026

NOUVELLE-
AQUITAINE




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Table des matières

Introduction.....	6
I° CONTEXTE DE L'ENQUÊTE	8
Les parents solos, monoparentaux, isolés : un halo terminologique.....	8
Une progression continue des familles monoparentales en France.....	8
Monoparentalité, genre et charge mentale.....	8
Travail et modes de garde : une articulation structurante	9
Santé et renoncements : les coûts invisibles de la monoparentalité.....	9
II° LA MÉTHODOLOGIE	11
Le questionnaire : un outil central	11
Une diffusion territorialisée	12
Une méthodologie « en entonnoir ».....	12
L'analyse du verbatim	13
Limites méthodologiques	13
III° PROFIL DES RÉPONDANT·ES.....	14
IV° LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL	20
Un recours modéré aux modes de garde classiques.....	20
Les centres de loisirs : une solution imparfaite pour les vacances scolaires	21
Le faible recours au périscolaire : entre contraintes et arbitrages éducatifs	22
Le mercredi : une organisation spécifique	23
L'importance des solutions informelles	23
Le besoin de garde ponctuelle : l'angle mort des politiques publiques.....	24
V° LE TEMPS, LES LOISIRS ET LA SANTÉ : LES COÛTS INVISIBLES DE LA MONOPARENTALITÉ	25
Les loisirs avec les enfants : maintenir une vie familiale malgré les contraintes.....	25
Le temps sans enfants : entre liberté relative et temps contraint.....	26
Le temps pour soi : une ressource rare.....	27
Les vacances : révélateur des inégalités d'accès au répit	28
La santé : un espace de renoncement.....	29
Le coût psychique de l'organisation permanente	29
VI° MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS : LA VOITURE COMME INFRASTRUCTURE DU QUOTIDIEN.....	31
Une très forte dépendance à la voiture	31
Le très faible usage des transports en commun	32
Une autonomie qui a un coût.....	32
Mobilité et accès à la garde.....	32
Les imprévus : une mobilité sous tension	33
Des inégalités territoriales renforcées : mobilité et charge mentale	33

VII° LES FRAIS DE GARDE ET LES AIDES : ENTRE SOUTIEN ET RESTE À CHARGE.....	34
Une prise en charge existante mais partielle	34
Le reste à charge : une variable décisive.....	35
Connaître les aides ne signifie pas pouvoir les mobiliser.....	35
L'économie morale de la dépense	36
Le coût comme facteur de non-recours	36
VIII° LES SOLIDARITÉS, L'ISOLEMENT ET LES STRATÉGIES D'ADAPTATION	37
La famille comme premier recours face aux imprévus	37
Une aide précieuse mais fragile	38
L'absence de réseau : une vulnérabilité majeure	38
Les stratégies d'adaptation : entre bricolage et anticipation	38
La solitude décisionnelle	39
Entre autonomie et dépendance	39
IX° Synthèse comparative Pyrénées-Atlantiques et quartiers prioritaires.....	41
Un recours aux dispositifs de garde globalement limité, avec un point faible marqué sur le périscolaire	41
Loisirs, vacances et temps pour soi : un besoin de répit très visible	42
Mobilité : une dépendance forte à la voiture dans le département, une question à approfondir en QPV	42
Aides financières : un recours existant, mais une lisibilité insuffisante.....	42
Solidarités familiales et ancrage local	43
CONCLUSION	44
PRÉCONISATIONS ET PISTES D'ACTION	45

Introduction

La monoparentalité occupe aujourd'hui une place centrale dans les transformations contemporaines de la famille. Longtemps pensée comme une situation marginale ou transitoire, elle constitue désormais une réalité structurelle du paysage social français. Selon les dernières données de l'INSEE, près d'un quart des familles avec enfants sont aujourd'hui monoparentales, et dans la grande majorité des cas, il s'agit de femmes vivant seules avec leurs enfants (INSEE, 2024). Cette évolution interroge profondément les politiques publiques, tant elle met au jour des formes spécifiques de vulnérabilité. En effet, la monoparentalité ne renvoie pas uniquement à une configuration familiale particulière ; elle constitue souvent un point de convergence entre plusieurs fragilités : économiques, temporelles, professionnelles, relationnelles ou territoriales. Si les travaux scientifiques ont largement documenté la précarité économique des familles monoparentales¹, d'autres dimensions demeurent encore insuffisamment explorées.

Parmi elles, la question des modes de garde apparaît centrale. Si ce sujet a beaucoup intéressé les sciences sociales² et les politiques publiques, sa réactualisation chiffrée demeure un travail permanent. Le mode de garde ne constitue pas seulement une solution d'organisation pour les enfants. Il engage plus largement la possibilité de travailler, de se former, de se soigner, de maintenir une vie sociale ou encore de disposer d'un temps de repos. En cela, il agit comme un révélateur particulièrement fin des inégalités structurelles. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente enquête menée dans les Pyrénées-Atlantiques.

Portée par ARESVI, à la demande de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, cette recherche vise à mieux comprendre les conditions concrètes d'exercice de la parentalité en situation monoparentale, en portant une attention particulière aux pratiques de garde, aux difficultés rencontrées, aux ressources mobilisées et aux stratégies développées pour faire face au quotidien. À partir de 144 questionnaires complets, enrichis par une première analyse qualitative des verbatims et des entretiens exploratoires, cette étude propose une lecture croisée des réalités vécues. L'enjeu de cette recherche est double. D'une part, il s'agit de produire un état des lieux des usages et besoins sur le territoire, afin d'identifier les éventuels écarts entre l'offre existante et les réalités vécues. D'autre part, cette enquête vise à rendre visibles les formes plus diffuses de vulnérabilité : charge mentale, fatigue, renoncements, isolement, dépendance aux solidarités privées. Son objectif n'est pas seulement descriptive. Elle est aussi compréhensive et prospective. Compréhensive, car les chiffres ne suffisent jamais à eux seuls à saisir l'épaisseur des expériences vécues. Prospective, car les résultats doivent permettre de penser des réponses institutionnelles mieux ajustées aux réalités des familles concernées. Ce rapport propose ainsi une analyse en plusieurs temps : la contextualisation sociologique et territoriale, la présentation

¹ Le Pape, M.-C. et Helfter, C. (dir.) (2023). Les familles monoparentales : Conditions de vie, vécu et action publique. La Documentation française. <https://doi.org/10.3917/ldf.marie.2023.01>.

Neyrand, G. (2005). Monoparentalité et précarité. *Empan*, 60(4), 51-57.

<https://doi.org/10.3917/empa.060.0051>.

Sous la direction de Le Pape, M.-C. et Helfter, C. (dir.) (2024). Idées reçues sur les familles monoparentales. Le Cavalier Bleu. <https://doi.org/10.3917/lcb.lepap.2024.01>.

² Eremenko, T., Thierry, X., Moguérou, L. et Prigent, R. (2017). Organiser la garde des enfants quand on est mère seule : une spécificité des mères immigrées ? *Revue française des affaires sociales*, 207-228.

<https://doi.org/10.3917/rfas.172.0207>.

Kröger, T. (2008). Familles monoparentales et mode de garde : les difficultés à concilier travail et garde des enfants. Dans B. Le Bihan-Youinou et C. Martin *Concilier vie familiale & vie professionnelle en Europe* (p. 351-368). Presses de l'EHESS. <https://doi.org/10.3917/ehesp.lebih.2008.01.0351>.

de la méthode, les études des profils, l'analyse des modes de garde, du temps, des mobilités, des coûts et des ressources de solidarité, avant de formuler des pistes d'action.

À travers cette dernière enquête avant un rendu régional comportant les 12 départements de la Région, c'est finalement une question plus large qui se dessine : comment les familles monoparentales tiennent-elles au quotidien, et à quel prix ? Il convient toutefois d'introduire d'emblée une première précaution de lecture concernant la distribution territoriale des répondant-es. Les premiers résultats montrent une surreprésentation du territoire d'Oloron-Sainte-Marie dans l'échantillon recueilli. Cette surreprésentation constitue un élément important d'interprétation, dans la mesure où les réalités territoriales, les ressources disponibles, les distances aux services ou encore les formes de solidarité peuvent varier sensiblement entre les bassins de vie du département. Ainsi, si les tendances observées offrent un matériau particulièrement riche pour comprendre les expériences monoparentales dans les Pyrénées-Atlantiques, elles doivent être lues avec prudence quant à leur portée strictement départementale. Certains résultats peuvent en effet refléter plus fortement les spécificités socio-territoriales du bassin oloronais, notamment en matière de mobilité, d'accès aux structures de garde ou de dépendance aux solidarités familiales. Cette vigilance méthodologique est d'autant plus importante que les contextes urbains, périurbains et ruraux produisent des configurations d'expérience sensiblement différentes (INSEE, 2023).

I° CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Les parents solos, monoparentaux, isolés : un halo terminologique

Si cette enquête porte sur les familles monoparentales, il importe d'emblée de préciser les termes mobilisés, tant les usages institutionnels, scientifiques ou militants peuvent varier. Selon l'INSEE, une famille monoparentale se définit comme un parent vivant seul avec un ou plusieurs enfants dépendants, qu'il s'agisse d'une situation choisie ou subie, consécutive à une séparation, un divorce, un veuvage ou encore à une absence de reconnaissance parentale (INSEE, 2024). Cette définition statistique demeure néanmoins insuffisante pour saisir la diversité des expériences vécues. En effet, être parent monoparental ne signifie pas nécessairement être seul. Certaines personnes bénéficient d'un entourage familial ou amical mobilisable, tandis que d'autres cumulent monoparentalité et isolement social. C'est pourquoi plusieurs travaux distinguent les « familles monoparentales » comme catégorie administrative, les « parents solos » comme expérience quotidienne de l'éducation sans co-présence conjugale, et les « parents isolés » lorsque cette situation s'accompagne d'un faible capital relationnel (Martin, 2004 ; Neyrand, 2007). Cette distinction est essentielle. Elle rappelle que la vulnérabilité ne réside pas mécaniquement dans la structure familiale elle-même, mais dans les conditions sociales, économiques et territoriales dans lesquelles elle s'exerce. Comme le montrent les travaux de Castel (2007), l'isolement ne constitue pas seulement une absence de relations ; il produit une fragilité accrue face aux imprévus, aux accidents de parcours et aux contraintes administratives. Dans le cadre de cette enquête, cette articulation entre monoparentalité, solitude et isolement constitue une grille de lecture centrale.

Une progression continue des familles monoparentales en France

Les familles monoparentales occupent aujourd'hui une place importante dans le paysage familial français. En 2020, elles représentaient près d'un quart de l'ensemble des familles, soit plus de deux millions de ménages, contre environ 12 % au début des années 1990 (INSEE, 2023). Cette augmentation s'inscrit dans une transformation profonde des formes familiales contemporaines. L'élévation du nombre de séparations, l'évolution des normes conjugales, l'autonomisation économique relative des femmes et la diversification des parcours de vie contribuent à cette progression (Légaré, 1991 ; INED, 2005). Cependant, cette évolution quantitative masque des réalités sociales très inégalitaires. Dans 84 % des cas, le parent monoparental est une mère (INSEE, 2023). Ce constat souligne que la monoparentalité demeure un objet fortement genré. Or cette dimension genrée n'est pas neutre. Les recherches montrent que les femmes seules avec enfants cumulent davantage de difficultés économiques, professionnelles et temporelles. Elles connaissent des taux de pauvreté nettement supérieurs à ceux des couples avec enfants, avec un niveau de vie médian inférieur de près de 30 % (Observatoire des inégalités, 2024). Autrement dit, la monoparentalité constitue aujourd'hui un puissant révélateur des inégalités sociales et sexuées.

Monoparentalité, genre et charge mentale

La monoparentalité féminine ne peut être pensée indépendamment de la division sexuée du travail. Depuis plusieurs décennies, les recherches montrent que les femmes continuent d'assumer l'essentiel du travail domestique, éducatif et émotionnel au sein des foyers (Bely, 2010). Lorsque la conjugalité disparaît, cette organisation ne disparaît pas avec elle ; elle se recompose sous une forme encore plus

concentrée. Les mères monoparentales doivent simultanément assurer la subsistance économique du foyer, l'organisation des temps de vie, les soins aux enfants, les démarches administratives et l'ensemble du travail invisible de coordination quotidienne. Cette accumulation produit ce que certaines autrices qualifient de charge mentale, c'est-à-dire une activité permanente d'anticipation, d'organisation et de vigilance. Cette charge mentale s'accompagne souvent d'une pauvreté temporelle. Les travaux de Boulin (2008) montrent que le manque de temps constitue aujourd'hui une forme d'inégalité à part entière. Dans les situations monoparentales, cette question devient centrale : le temps libre n'est jamais totalement libre, il est souvent absorbé par d'autres obligations. Cette dimension traverse fortement les résultats de nos enquêtes.

Travail et modes de garde : une articulation structurante

La littérature sociologique insiste depuis longtemps sur le rôle central des modes de garde dans la possibilité même de maintenir une activité professionnelle. Cette articulation est particulièrement déterminante pour les familles monoparentales. Comme le souligne l'Observatoire des inégalités (2023), les mères seules sont davantage exposées au chômage, au temps partiel subi et à la précarité salariale. Cette situation tient moins à un manque de qualification qu'à une organisation du travail peu compatible avec les contraintes éducatives. Le travail, surtout lorsqu'il implique des horaires atypiques, entre souvent en tension avec les temporalités institutionnelles de la garde. Les métiers du soin, du commerce, de la restauration ou du nettoyage, fortement féminisés, impliquent des horaires fragmentés, tôt le matin, tard le soir ou le week-end (Gilligan, 1982 ; Molinier, 2013). Or les dispositifs classiques d'accueil restent largement construits sur une norme salariale diurne. Ce décalage constitue l'un des principaux points de friction relevés dans les recherches récentes (Neyrand, 2015). L'enquête conduite ici s'inscrit précisément dans cette problématique.

Santé et renoncements : les coûts invisibles de la monoparentalité

Au-delà de la question économique, la monoparentalité produit également des effets sur la santé physique et psychique. Les travaux de la DREES (2022) montrent que les parents isolés renoncent davantage aux soins que les autres catégories de population. Ce renoncement s'explique par plusieurs facteurs : le coût, le manque de temps, la fatigue, mais aussi l'impossibilité ponctuelle de faire garder les enfants. Cette réalité traduit une hiérarchisation des urgences où la santé du parent passe souvent après celle du foyer. Cette logique de report ou d'abandon des soins s'inscrit dans un continuum plus large d'épuisement, régulièrement documenté par les recherches sur les familles précaires (Levy, 2011). Cette question est centrale dans l'analyse.

À l'échelle régionale, la Nouvelle-Aquitaine présente des caractéristiques proches de la moyenne nationale, mais certaines variables accentuent les difficultés rencontrées par les familles monoparentales. L'INSEE montre que les femmes monoparentales y sont particulièrement exposées à la pauvreté, notamment dans les territoires périurbains et ruraux. La dispersion géographique des services, la dépendance à la voiture et l'éloignement des structures d'accueil renforcent les inégalités d'accès. Contrairement aux grands centres urbains, où l'offre de services est plus dense, les zones intermédiaires imposent souvent une logistique quotidienne plus lourde. Ces contraintes territoriales sont décisives dans la compréhension des pratiques de garde et d'accueil.

Le département des Pyrénées-Atlantiques se caractérise par une organisation territoriale contrastée. D'un côté, des pôles urbains relativement denses comme Pau ou Bayonne concentrent les équipements et services ; de l'autre, une grande partie du territoire reste marquée par des logiques de dispersion résidentielle. Cette organisation produit des effets directs sur la vie quotidienne des familles monoparentales. Le bassin de Pau constitue un espace central d'emploi, de scolarisation et de services sociaux. Pourtant, cette centralité implique aussi des mobilités importantes pour les familles vivant dans les périphéries. Dans ce contexte, la question du transport devient une variable sociale à part entière. L'accès à une voiture, loin d'être un simple confort, apparaît souvent comme une condition de possibilité de l'organisation familiale, surtout auprès de la majeure partie des répondantes qui habitent à Oloron. Interroger les modes de garde et d'accueil revient finalement à interroger bien davantage qu'une simple question d'organisation éducative. Le mode d'accueil conditionne l'accès à l'emploi, la possibilité de se soigner, de disposer d'un temps de répit, de maintenir une sociabilité ou encore de faire face à l'imprévu. Il constitue un révélateur transversal des inégalités. Lorsqu'il fait défaut, ce sont toutes les autres dimensions de la vie quotidienne qui se déséquilibrent. L'objet de cette recherche-action, comme les précédents, est de rendre visibles ces déséquilibres, mais aussi les stratégies d'adaptation, les formes de solidarité et les ressources mobilisées par les parents monoparentaux. C'est dans cette perspective qu'ont été articulés questionnaire quantitatif, analyse de verbatims et entretiens exploratoires, afin de croiser données objectives et expériences vécues.

II° LA MÉTHODOLOGIE

Cette enquête s'inscrit dans la continuité des travaux menés par ARESVI sur les familles monoparentales à l'échelle régionale, notamment dans le cadre des précédentes recherches conduites en Nouvelle-Aquitaine. Elle vise à mieux comprendre les usages, les difficultés et les besoins des parents monoparentaux concernant les modes de garde et d'accueil, mais aussi à saisir plus largement les effets de ces organisations sur les conditions de vie, les trajectoires professionnelles, les mobilités et la santé. Cette recherche-action permet plusieurs angles. Il s'agit, d'une part, de produire un diagnostic territorial sur l'offre existante et son adéquation avec les besoins réels des familles. D'autre part, l'enquête vise à identifier les freins structurels, les logiques d'adaptation et les ressources mobilisées dans le quotidien parental afin de formuler des préconisations opérationnelles. Comme dans les enquêtes précédemment menées par ARESVI, cette recherche repose sur une méthodologie mixte articulant données quantitatives et approches qualitatives. Ce choix méthodologique permet de dépasser une lecture strictement descriptive des chiffres pour accéder à une compréhension plus fine des logiques sociales qui les sous-tendent (Beaud et Weber, 2010). La méthodologie repose sur une méthode en plusieurs étapes. La première étape a consisté en une étude de traces, c'est-à-dire une analyse préalable des documents existants, des ressources institutionnelles, des dispositifs d'accompagnement et des données territoriales disponibles. Cette phase préparatoire permet de situer l'enquête dans son environnement local, d'identifier les structures présentes sur le territoire et de repérer les éventuels manques ou déséquilibres dans l'offre de services. Cette étape constitue un socle indispensable. Comme le rappellent les travaux de Paugam (2012), la compréhension des vulnérabilités sociales suppose toujours une mise en relation entre trajectoires individuelles et cadres institutionnels.

Le questionnaire : un outil central

Son objectif est recenser les principaux dispositifs liés à la petite enfance, au périscolaire, aux loisirs, à l'accompagnement social et aux aides financières sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Ce questionnaire a été élaboré selon une logique à la fois quantitative et compréhensive. Il combine des questions fermées, permettant un traitement statistique, et plusieurs espaces d'expression libre permettant de recueillir du verbatim.

Ce choix méthodologique répond à un objectif précis : ne pas réduire l'expérience monoparentale à une succession d'indicateurs, mais permettre aux personnes enquêtées de contextualiser leurs réponses. Leur articulation entre réponses fermées et discours ouverts constitue un levier puissant de compréhension sociologique.

Le questionnaire a été construit autour de plusieurs grands axes :

- les trajectoires familiales et individuelles ;
- les modes de garde et d'accueil ;
- les loisirs et le temps libre ;
- la santé ;
- les mobilités ;
- les coûts de garde ;
- les aides mobilisées ;
- les caractéristiques socio-économiques.

Une diffusion territorialisée

Le questionnaire a été diffusé à partir de janvier 2026, avec l'appui d'un réseau de partenaires institutionnels, associatifs et sociaux mobilisés localement. Le recours à ces relais a permis de toucher des publics variés et d'assurer une diffusion élargie sur le territoire. Pour autant, cela n'a pas été suffisant puisque la commune d'Oloron Sainte Marie est sur représentée. Cette méthode indirecte présente plusieurs avantages : elle favorise la confiance, améliore l'accessibilité du questionnaire et limite les effets de défiance envers l'enquête.

Cette stratégie de passation est particulièrement importante lorsqu'il s'agit d'interroger des populations parfois précarisées ou confrontées à une forte fatigue administrative. Au total, 144 questionnaires complets ont été recueillis, avec un très faible taux de non-réponse. Ce taux de complétude constitue un indicateur fort de la qualité du matériau recueilli, malgré une hyperconcentration communale.

Une méthodologie « en entonnoir »

Comme dans les autres recherches conduites par ARESVI, l'enquête repose sur une logique dite en entonnoir. Cette méthode consiste à partir d'un matériau quantitatif large pour identifier progressivement des situations plus spécifiques, qui feront ensuite l'objet d'un approfondissement qualitatif. Le questionnaire constitue ainsi une première photographie. Les entretiens viennent ensuite éclairer certaines zones d'ombre, préciser des logiques d'action ou donner une épaisseur compréhensive à certaines tendances statistiques.

Cette méthode permet de faire dialoguer deux niveaux d'analyse : un niveau descriptif, qui mesure ; un niveau compréhensif, qui explique.

Les entretiens

En parallèle du questionnaire, 8 entretiens ont été conduits ou amorcés auprès de parents ayant accepté de laisser leurs coordonnées.

Le nombre important de coordonnées recueillies constitue un élément notable et traduit un engagement fort dans l'enquête et un besoin manifeste de mise en parole. Ces entretiens permettent de recueillir des récits plus détaillés concernant :

- l'organisation quotidienne ;
- les imprévus ;
- les stratégies de garde ;
- les arbitrages professionnels ;
- les renoncements personnels ;
- les formes d'épuisement.

L'entretien constitue ici un outil précieux car il permet d'accéder à ce que les statistiques ne disent pas : les émotions, les tensions, les arbitrages silencieux. Le récit biographique constitue un accès privilégié aux logiques d'action. Contrairement aux précédents territoires, nous avons privilégié les entretiens individuels aux entretiens collectifs.

L'analyse du verbatim

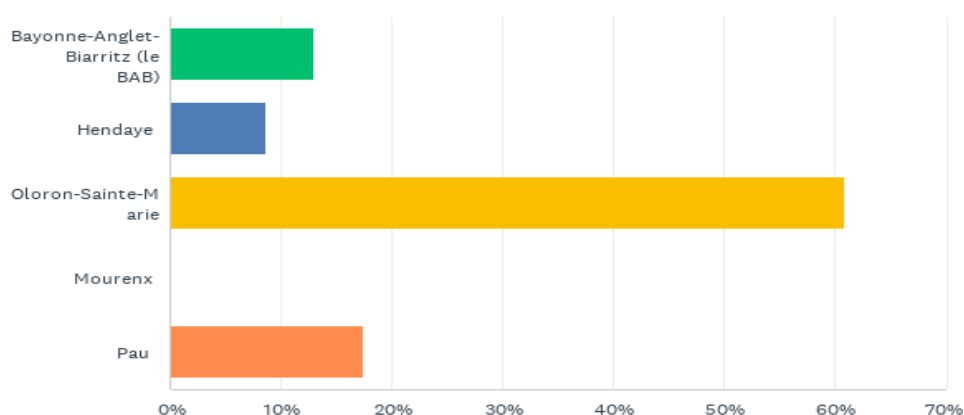
L'analyse des verbatims constitue un volet important de cette recherche. Les espaces d'expression libre présents dans le questionnaire permettent d'identifier plusieurs registres récurrents :

- la difficulté à faire garder ses enfants ;
- l'épuisement physique et moral ;
- les contraintes professionnelles ;
- la dépendance à la famille ;
- le coût de la garde ;
- la difficulté à préserver du temps pour soi.

Ces verbatims permettent de faire émerger des dimensions parfois absentes des statistiques. Ils jouent ici un rôle de révélateur. Leur analyse s'inscrit dans une tradition qualitative attentive aux affects, aux ressentis et aux formes ordinaires de la domination.

Limites méthodologiques

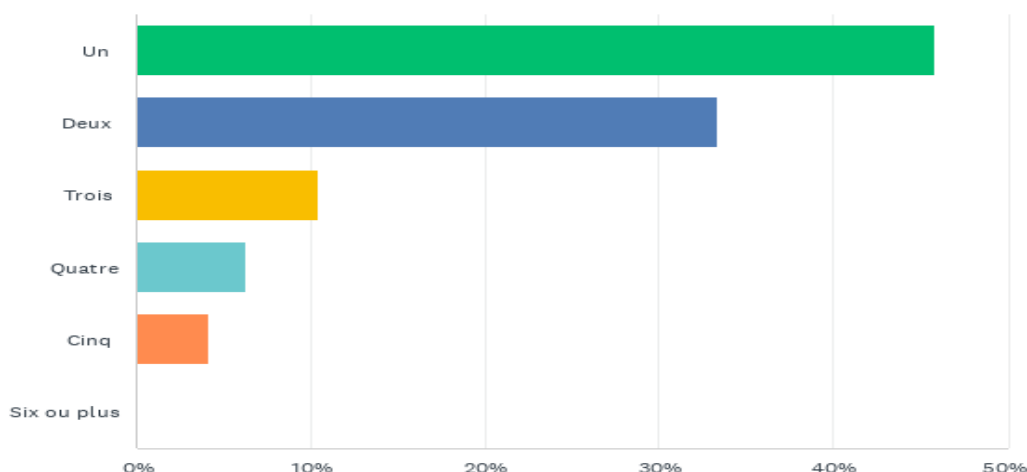
Comme toute enquête, cette recherche comporte certaines limites. D'abord, le recours à un questionnaire diffusé par relais partenaires implique un biais de sélection. Certaines catégories de population, plus éloignées des institutions ou moins connectées aux réseaux de diffusion, sont sous-représentées. Ensuite, comme dans la plupart des enquêtes sur la monoparentalité, les femmes sont largement majoritaires parmi les répondant-es. Ce déséquilibre n'est pas surprenant, mais il limite certaines comparaisons genrées. Enfin, cette première phase ne permet pas encore d'épuiser la diversité des expériences. C'est précisément l'objet de la phase qualitative qui a suivi. Ces limites ne remettent toutefois pas en cause la solidité du matériau recueilli ; elles invitent plutôt à prolonger et affiner l'analyse, même s'il s'agit d'une étude majoritairement oloronaise comme le montrent les réponses suivantes :



III° PROFIL DES RÉPONDANT·ES

L'analyse du profil des répondant·es constitue une étape essentielle dans la compréhension des expériences, des contraintes et des besoins exprimés. Comme dans les précédentes enquêtes menées par ARESVI, le profil social des personnes interrogées influe fortement sur le rapport aux modes de garde, aux institutions, aux mobilités ou encore aux ressources de solidarité.

Tableau 1 : Nombre d'enfants



Comme dans la plupart des enquêtes sur les familles monoparentales, les foyers composés d'un ou deux enfants sont majoritaires. Cette donnée est importante car le nombre d'enfants agit directement sur la charge organisationnelle, les coûts de garde et les arbitrages quotidiens.

Plus le nombre d'enfants augmente, plus la logistique quotidienne devient complexe : multiplication des trajets, diversification des besoins, chevauchement des horaires scolaires ou extrascolaires. Comme le rappelle Neyrand (2007), le nombre d'enfants constitue souvent un facteur aggravant dans les situations de monoparentalité.

Cette augmentation relève certes d'une accumulation quantitative de tâches. Mais elle modifie également la nature du travail parental. Les possibilités de délégation ou de compensation sont plus limitées lorsque le parent est seul, tandis que les imprévus (maladie, rendez-vous médicaux, activités scolaires) deviennent plus difficiles à absorber. La gestion simultanée des besoins de plusieurs enfants, parfois d'âges différents, accroît la charge mentale et réduit les marges de manœuvre dans l'organisation du quotidien.

Le nombre d'enfants produit également des effets économiques. Si certaines dépenses peuvent être mutualisées, beaucoup d'autres se cumulent (alimentation, vêtements, transport, loisirs, frais scolaires ou de garde), renforçant les risques de précarisation déjà plus fréquents dans les familles monoparentales. Les arbitrages budgétaires deviennent alors plus fréquents et peuvent conduire à renoncer à certaines activités, à différer des dépenses de santé ou à limiter les sorties familiales.

Enfin, l'effet du nombre d'enfants doit être pensé en articulation avec d'autres variables. Les difficultés rencontrées ne sont pas identiques selon l'âge des enfants, leur état de santé, la présence d'un réseau familial mobilisable, les conditions de logement ou encore la stabilité de l'emploi du parent. Autrement

dit, le nombre d'enfants constitue moins une variable explicative isolée qu'un facteur venant amplifier des inégalités sociales déjà existantes.

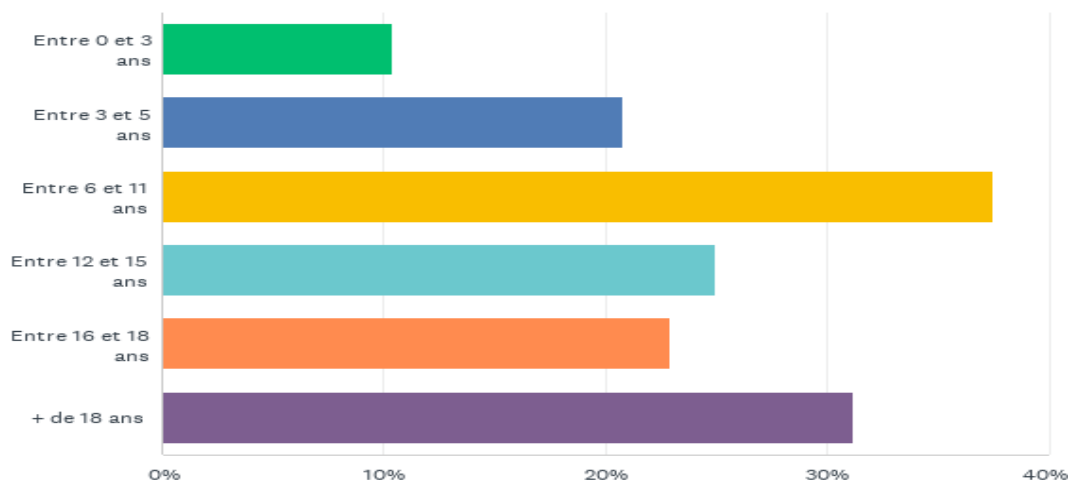
Une mère interrogée résume :

« Avec trois enfants, il faut penser à tout en permanence. Ce n'est pas juste plus de travail, c'est une organisation complète. » (entretien)

Une autre précise :

« Quand il n'y en avait qu'un, je pouvais encore m'organiser. Avec les trois, dès qu'il y en a un qui est malade, tout le planning s'écroule. Je passe mon temps à choisir ce qui est le plus urgent. »

Tableau 2 : Quel âge ont-ils ?



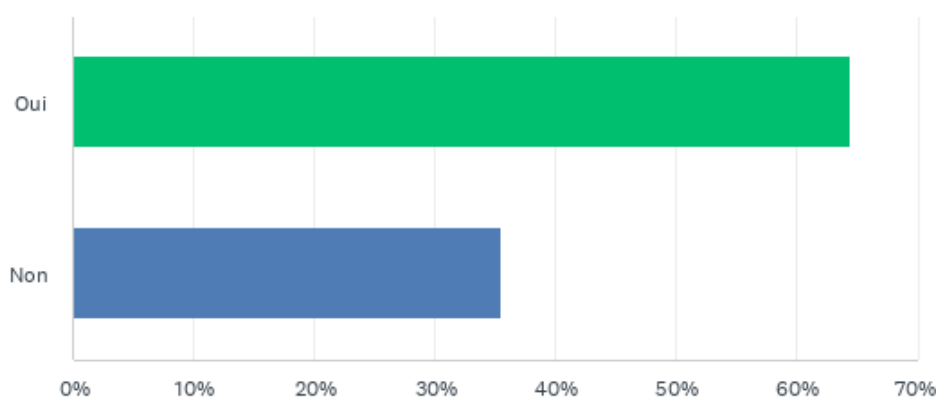
L'une des spécificités de cette enquête tient dans la forte représentation des enfants de 12 ans et plus. Cette donnée distingue légèrement le territoire d'autres territoires étudiés. Cette caractéristique influe directement sur les usages des modes de garde. Si les besoins de garde formelle diminuent avec l'âge, d'autres formes de présence parentale restent nécessaires. L'adolescence ne réduit pas mécaniquement la charge parentale ; elle la transforme (Déchaux, 2009).

Une enquêtée l'explique clairement :

« Quand ils sont petits, il faut les garder. Quand ils grandissent, il faut être là autrement. »

Cette remarque permet de nuancer certaines lectures statistiques du non-recours. Elle insiste sur la manière d'être monoparente et sur les éléments subjectifs qui fondent l'accès aux services. Autrement dit, il convient d'être attentifs et attentives aux âges des enfants au sein du foyer, afin de répondre au plus près aux besoins des familles.

Tableau 3 : Avez-vous déjà eu recours à une crèche, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?



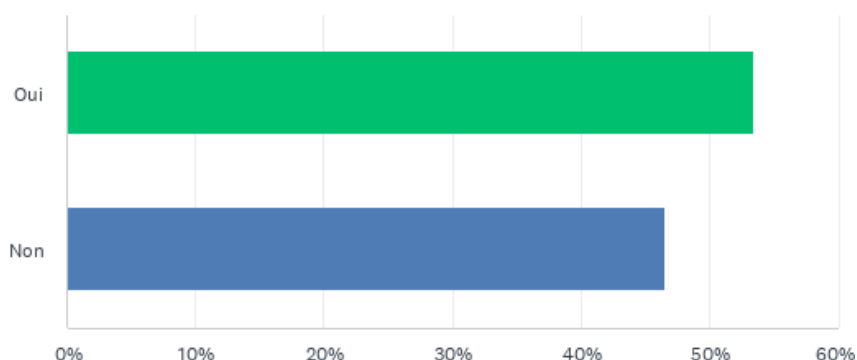
Le recours aux modes de garde classiques apparaît ici légèrement inférieur aux moyennes observées dans d'autres territoires. Cette tendance peut s'expliquer par plusieurs facteurs : l'âge plus élevé des enfants, mais aussi des contraintes économiques ou une moindre accessibilité.

Les entretiens montrent que le coût, les horaires et parfois la difficulté d'accès aux places constituent des freins importants.

« Quand mes enfants étaient petits, je n'ai jamais eu de place en crèche. Il fallait toujours trouver à faire autrement. »

Le recours informel semble ici avoir joué un rôle central, mais il y a un biais dans la mesure où à Oloron, les personnes se connaissent et s'entraident.

Tableau 4 : Centres de loisirs durant les vacances



Le recours aux centres de loisirs apparaît lui aussi plus faible que la moyenne. Cette donnée interroge, car les vacances scolaires représentent souvent un temps critique dans l'organisation familiale.

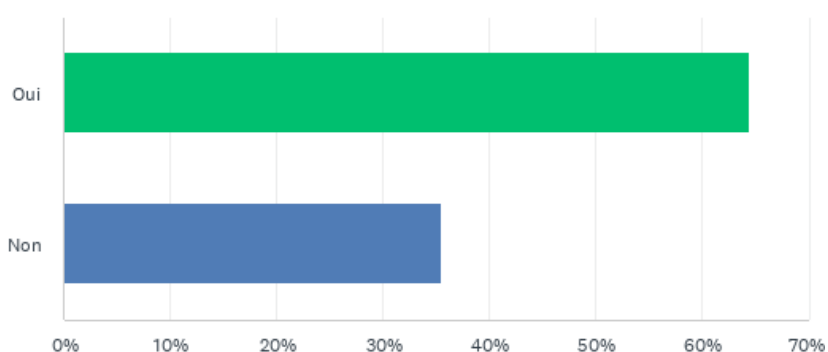
Plusieurs hypothèses émergent :

- le coût perçu ;
- le manque d'information ;
- l'adaptation insuffisante de l'offre ;
- le recours à la famille.,
- Mais surtout comme à l'île d'Oléron, dans les lieux où il fait bon vivre, les vacances ne sont pas une priorité.

Les verbatims montrent également que certaines familles renoncent simplement :

« Les vacances, c'est le moment le plus compliqué. Il faut poser des congés, demander de l'aide ou bricoler. »

Tableau 5 : Recours au périscolaire



Le faible recours au périscolaire constitue l'un des résultats les plus saillants. Cette donnée est particulièrement intéressante car elle entre en tension avec les contraintes professionnelles relevées plus loin.

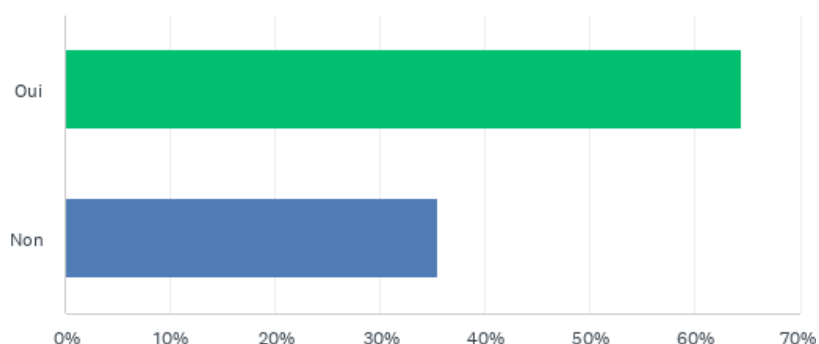
On pourrait s'attendre à un recours plus important, notamment pour les parents en activité. Or les entretiens montrent plusieurs explications : des horaires inadaptés, un coût supplémentaire et une volonté de limiter la fatigue des enfants.

Comme l'explique une mère :

« Le périscolaire ferme trop tôt pour moi. Donc je fais autrement. »

Ce "faire autrement" renvoie très souvent à la famille ou à des arrangements de proximité ; d'ailleurs on soulignera la récurrence de ce terme dans les verbatims.

Tableau 6 : Recours à un mode de garde le mercredi

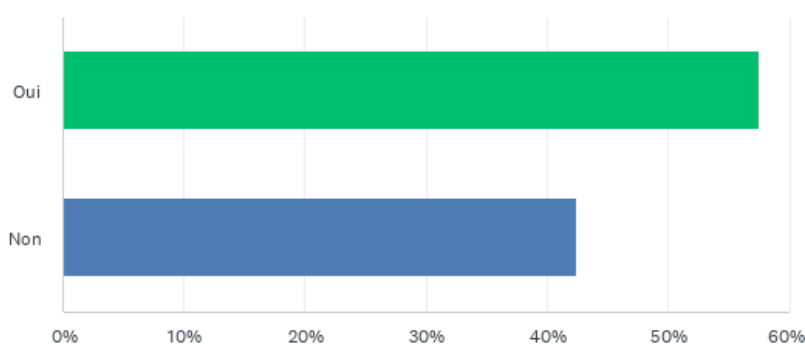


Le mercredi constitue un temps particulier dans l'organisation monoparentale. Les résultats montrent ici un recours situé dans la moyenne, contrairement au périscolaire. Cette relative stabilité peut s'expliquer par le fait que le mercredi concentre davantage les activités extra-scolaires et représente parfois un espace de respiration pour certains parents. Mais cette respiration reste toujours fragile.

« Le mercredi, c'est soit ma mère, soit je ne travaille pas. »

Cette phrase illustre la forte dépendance aux solidarités privées.

Tableau 7 : Difficultés de garde durant le confinement



Le confinement n'apparaît pas comme un point de rupture massif dans les réponses. Cette donnée peut surprendre, mais elle semble indiquer que de nombreuses familles avaient déjà développé des formes d'organisation autonomes, souvent peu dépendantes des dispositifs formels.

Cela confirme une hypothèse importante : plus le non-recours est ancien, moins la rupture institutionnelle est vécue comme telle.

Une première photographie sociale

Ces premiers tableaux permettent de dresser une première cartographie sociale des répondant·es.

Trois éléments apparaissent particulièrement saillants :

- une forte autonomie organisationnelle ;
- une dépendance importante aux solidarités informelles ;
- un usage relativement faible des dispositifs institutionnels.

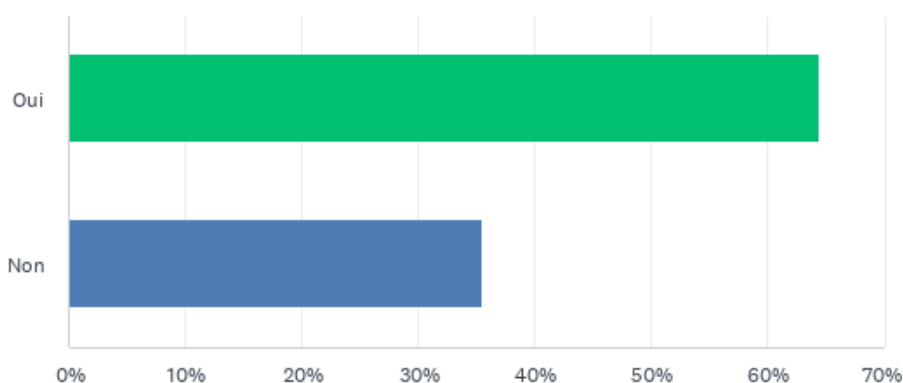
Mais cette autonomie ne doit pas être confondue avec une absence de besoin. Au contraire, les entretiens montrent qu'elle repose souvent sur des arbitrages coûteux, des renoncements et une charge mentale permanente. Comme le rappelle Castel (2007), les stratégies d'adaptation des groupes vulnérables masquent souvent des fragilités structurelles plus profondes. C'est précisément ce que la suite de l'analyse permettra d'éclairer.

IV° LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL

L'analyse des modes de garde constitue l'un des axes centraux de cette enquête. Si les familles monoparentales sont souvent abordées sous l'angle de la précarité économique, la question de l'organisation quotidienne demeure tout aussi structurante. Les modes de garde ne sont pas de simples outils logistiques : ils conditionnent très concrètement la possibilité de travailler, de se former, de se déplacer, de se soigner ou encore de disposer d'un temps de repos. En ce sens, ils constituent un observatoire privilégié des inégalités sociales. Comme le rappellent plusieurs travaux sociologiques, la garde des enfants s'inscrit au croisement de plusieurs temporalités souvent contradictoires : celle du travail salarié, celle de l'école, celle des institutions de garde et celle de la vie domestique. Dans les configurations monoparentales, cette articulation devient particulièrement sensible, car elle repose sur une seule personne, sans possibilité immédiate de relais conjugal. Les résultats recueillis dans les Pyrénées-Atlantiques montrent une organisation marquée par une relative autonomie vis-à-vis des dispositifs institutionnels, mais cette autonomie doit être interrogée. Loin de traduire une absence de besoin, elle semble souvent relever d'une adaptation contrainte.

Un recours modéré aux modes de garde classiques

Tableau 8 : Recours à une crèche, une assistante maternelle ou une garde à domicile



Le premier enseignement concerne le recours aux modes de garde dits « classiques », c'est-à-dire les crèches, les assistantes maternelles ou encore les gardes à domicile. Les résultats montrent un usage légèrement inférieur à celui observé dans d'autres territoires étudiés par ARESVI. Cette donnée pourrait, à première vue, être interprétée comme une moindre dépendance à ces dispositifs. Pourtant, les entretiens et les verbatims viennent fortement nuancer cette lecture. D'abord, il faut rappeler que l'âge des enfants joue ici un rôle important. La forte présence d'adolescent-es dans l'échantillon explique en partie ce recul du recours aux structures de petite enfance. Mais cette variable ne suffit pas à elle seule. Les discours recueillis montrent que les obstacles sont nombreux. Plusieurs parents évoquent la difficulté à obtenir une place, la rigidité des horaires ou encore le coût parfois trop important du reste à charge.

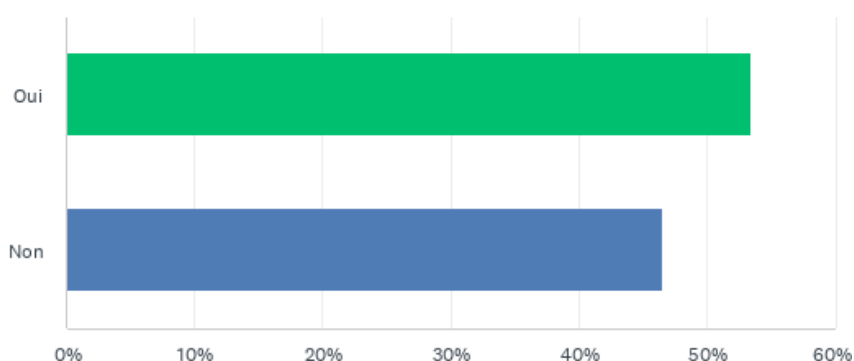
Une mère explique ainsi :

« J'avais trouvé une place, mais ça ne correspondait pas du tout à mes horaires. Je commence à 6h, la crèche ouvre à 7h30. »

Ce décalage entre l'offre institutionnelle et les réalités professionnelles est central. Comme l'ont montré les travaux de Boulin (2008), les politiques de garde restent encore largement pensées sur une norme salariale classique, de journée continue, alors même que les emplois précaires ou féminisés fonctionnent souvent sur des horaires écartés. Ce constat révèle une tension forte entre accessibilité théorique et accessibilité réelle.

Les centres de loisirs : une solution imparfaite pour les vacances scolaires

Tableau 9 : Recours aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires



Les centres de loisirs apparaissent comme une ressource relativement mobilisée, mais de manière plus limitée que ce que l'on pourrait attendre compte tenu des contraintes professionnelles. Les vacances scolaires constituent pourtant l'un des moments les plus sensibles dans l'organisation des familles monoparentales. Elles créent une rupture dans le rythme scolaire et imposent une réorganisation complète du quotidien. Pour les parents en emploi, cette période implique souvent des arbitrages complexes : poser des congés, mobiliser des proches, réduire son temps de travail ou trouver des solutions ponctuelles.

Les entretiens montrent que le centre de loisirs est souvent perçu comme une solution utile, mais partielle.

Une mère raconte :

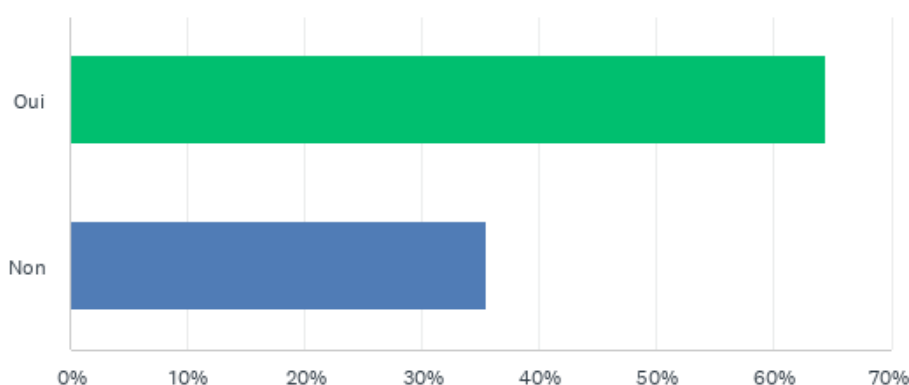
« Le centre de loisirs aide, bien sûr. Mais il n'ouvre pas toujours sur toutes les semaines, et parfois il faut compléter. »

Cette remarque met en lumière une réalité importante : les dispositifs existants couvrent rarement l'ensemble des besoins.

Au-delà de la question de l'offre, plusieurs parents évoquent également la fatigue des enfants, la difficulté à enchaîner école, périscolaire et centre de loisirs sans véritable temps de pause. Cette question montre que l'organisation du temps enfantin est devenue une composante centrale des inégalités familiales contemporaines.

Le faible recours au périscolaire : entre contraintes et arbitrages éducatifs

Tableau 10 : Recours à l'accueil périscolaire



L

Le faible recours au périscolaire constitue probablement l'un des résultats les plus significatifs de l'enquête. Ce constat interroge directement, car il entre en apparente contradiction avec la forte proportion de parents actifs dans l'échantillon. Comment expliquer qu'un dispositif conçu précisément pour accompagner les temps de transition entre école et travail soit si peu utilisé ? Les entretiens permettent d'apporter plusieurs éléments de compréhension.

Le premier tient à l'inadéquation des horaires. Plusieurs parents expliquent que les amplitudes du périscolaire restent insuffisantes pour couvrir leurs contraintes professionnelles.

Une mère habitant Pau témoigne :

« Le périscolaire ferme à 18h30. Moi, je finis à 19h. Même avec ça, je suis toujours en décalage. »

Le second élément concerne la dimension affective et éducative. Certaines personnes expriment une forme de culpabilité à prolonger la journée scolaire de leurs enfants.

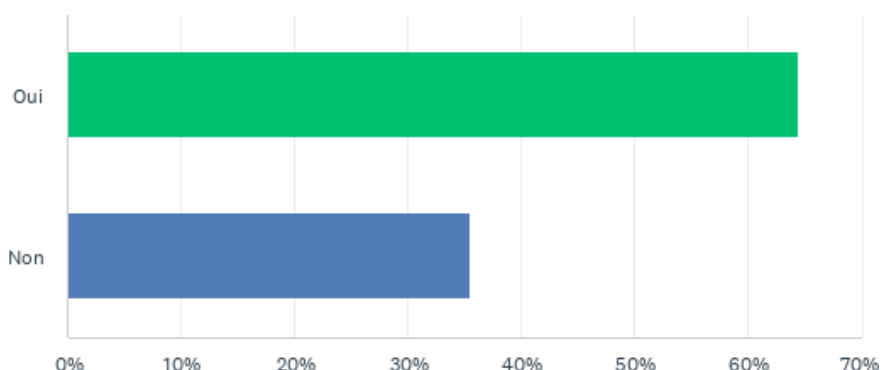
« Ils sont déjà toute la journée à l'école. Je préfère qu'ils rentrent à la maison plutôt que de finir à la garderie. »

Cette tension entre nécessité professionnelle et désir de présence parentale apparaît fréquemment dans les travaux sur la parentalité contemporaine. Le non-recours au périscolaire ne traduit donc pas un simple refus ; il s'inscrit dans un ensemble complexe d'arbitrages entre temps, argent, fatigue et normes éducatives.

Mais une autre thématique apparaît dans les entretiens : celle de la peur inhérente aux agressions sexuelles d'animateurs hautement médiatisées.

Le mercredi : une organisation spécifique

Tableau 11 : Recours à une garde le mercredi



Le mercredi occupe une place singulière dans l'économie temporelle des familles monoparentales. Ce jour sans école, ou à temps réduit selon les établissements, constitue un point d'organisation spécifique. Contrairement au périscolaire, les résultats montrent ici un recours plus stabilisé aux solutions de garde. Cela s'explique en partie par le caractère anticipé de cette journée. Là où les transitions du matin ou du soir peuvent relever de l'ajustement quotidien, le mercredi s'inscrit dans une planification plus régulière. Mais là encore, cette organisation repose très largement sur des solutions informelles. Les grands-parents, les proches ou les arrangements entre parents apparaissent comme des ressources déterminantes.

Une enquêtée habitant à Bayonne résume :

« Le mercredi, c'est ma mère. Sans elle, je serais obligée de ne pas travailler. »

Cette phrase montre bien que derrière la stabilité apparente se cache souvent une dépendance relationnelle forte.

L'importance des solutions informelles

L'un des enseignements majeurs de cette enquête réside dans la place centrale occupée par les solidarités familiales et amicales. Lorsque les dispositifs institutionnels ne suffisent pas, ou ne correspondent pas aux besoins, ce sont très souvent les proches qui assurent la continuité de l'organisation quotidienne.

Cette réalité confirme l'importance des solidarités intergénérationnelles. Mais cette ressource est profondément inégalitaire. Toutes les familles n'ont pas accès au même réseau de soutien. Certaines bénéficient d'un entourage très présent ; d'autres doivent composer seules avec l'ensemble des contraintes. Cette différence produit une inégalité structurelle peu visible dans les politiques publiques.

Comme l'exprime une mère montrant la fragilité des équilibres :

« Ma mère est là pour moi, mais je sais que si elle n'était plus là, tout s'écroulerait. »

Le besoin de garde ponctuelle : l'angle mort des politiques publiques

Au-delà des besoins réguliers, les entretiens font apparaître une difficulté récurrente : la gestion de l'imprévu. Rendez-vous médicaux, réunions professionnelles, fatigue, urgences familiales... ces situations ponctuelles apparaissent comme les moments de plus grande vulnérabilité. Or les dispositifs existants restent majoritairement construits pour des besoins réguliers et planifiés.

Une mère habitante en QPV explique :

« Ce qui manque le plus, ce n'est pas une garde tous les jours. C'est une solution quand tout déraile. »

Cette remarque met en lumière un besoin souvent absent des politiques publiques : celui d'une garde flexible, ponctuelle, mobilisable rapidement. Cette question constitue probablement l'un des enjeux les plus importants pour la suite de l'enquête.

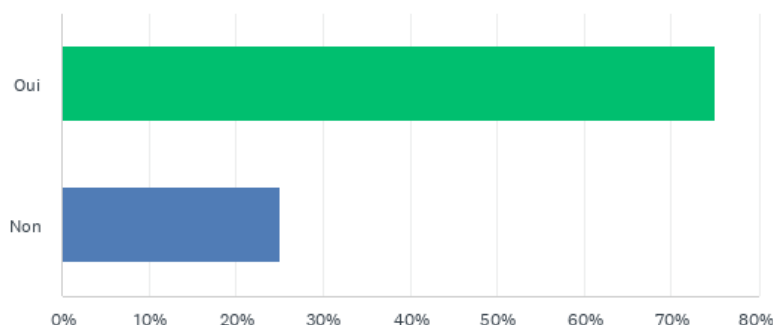
V° LE TEMPS, LES LOISIRS ET LA SANTÉ : LES COÛTS INVISIBLES DE LA MONOPARENTALITÉ

L'un des apports majeurs de cette enquête réside dans le déplacement du regard qu'elle permet. En effet, si la question des modes de garde constitue son point d'entrée, les réponses recueillies montrent rapidement que celle-ci ne peut être isolée d'un ensemble plus large de dimensions : le temps disponible, la capacité à maintenir des loisirs, le départ en vacances ou encore la possibilité de prendre soin de soi. Autrement dit, la garde ne constitue pas uniquement une organisation du quotidien ; elle structure plus largement les possibilités d'existence. Les travaux sur la monoparentalité montrent que la précarité ne se réduit pas à la seule question des revenus. Elle s'exprime également sous forme de fatigue chronique, de saturation organisationnelle et de réduction des espaces personnels.

« Il n'y a pas un jour où la société ne me rappelle pas que d'être maman solo est anormalement complexe. Tout est difficile. J'ai dû me créer mon propre métier car aucun employeur ne m'engagerait avec l'amplitude horaire dont je dispose. Mère solo, c'est une précarité financière mais également professionnelle car presque impossible de pérenniser mon entreprise quand il faut s'arrêter de travailler à chaque vacances scolaires. C'est également un épuisement physique et moral, ce sont des journées qui n'en finissent pas et très peu de répit. Je parle des mères vraiment solos, celles qui ont la garde à temps plein, tout le temps. C'est également une charge administrative colossale pour essayer de grappiller des aides financières. C'est une impossibilité de s'occuper de soi, de pouvoir faire du sport, d'être en forme et en bonne santé parce qu'il y a toujours plus urgent que de prendre un rendez-vous pour soi. Les mères solos devraient avoir des cartes de priorité pour leur faciliter la vie », comme l'exprime cette maman épuisée, habitant à Pau, âgée de 32 ans.

Les loisirs avec les enfants : maintenir une vie familiale malgré les contraintes

Tableau 13 : Faites-vous des loisirs avec vos enfants ?



Les données montrent que la majorité des répondant-es déclarent maintenir des activités de loisirs avec leurs enfants. Ce résultat est important car il vient nuancer certaines représentations de la monoparentalité comme exclusivement marquée par la contrainte ou la survie organisationnelle.

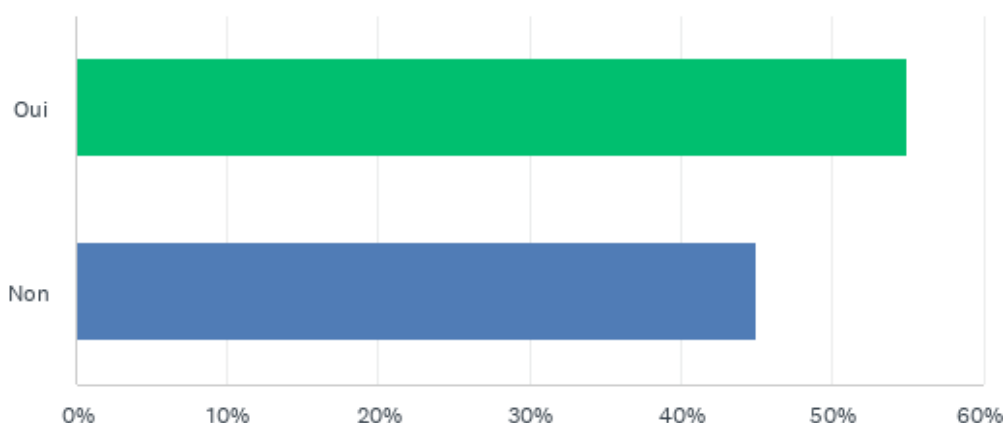
Malgré les difficultés, les parents interrogés continuent à investir du temps dans des activités partagées. Cependant, cette donnée mérite d'être contextualisée. Les entretiens montrent que ces loisirs sont souvent pensés comme un prolongement du rôle parental plutôt que comme un espace de détente. Ils participent d'un travail relationnel important : maintenir un cadre affectif stable, préserver une qualité de lien, compenser parfois l'absence de l'autre parent. Comme l'explique une mère :

« Même quand je suis fatiguée, j'essaie de faire quelque chose avec eux. C'est important pour eux... et pour moi aussi. »

Cette phrase rappelle que le loisir partagé constitue parfois un espace de réparation ou de maintien du lien familial. Ces activités jouent un rôle central dans la socialisation contemporaine des enfants, mais qu'elles impliquent aussi un investissement important en temps, en énergie et souvent en ressources économiques. Dans les familles monoparentales, cet investissement repose sur une seule personne.

Le temps sans enfants : entre liberté relative et temps contraint

Tableau 14 : Avez-vous des loisirs sans vos enfants ?



Les résultats montrent qu'une proportion importante des répondant-es déclare avoir des loisirs sans leurs enfants. À première vue, ce résultat pourrait être interprété comme un indicateur positif, suggérant l'existence d'espaces personnels.

Pourtant, les entretiens viennent fortement complexifier cette lecture. En réalité, le temps sans enfants ne correspond pas nécessairement à du temps libre. Il s'agit souvent d'un temps mobilisé pour accomplir d'autres tâches : démarches administratives, courses, ménage, récupération physique ou mentale.

Une mère résume :

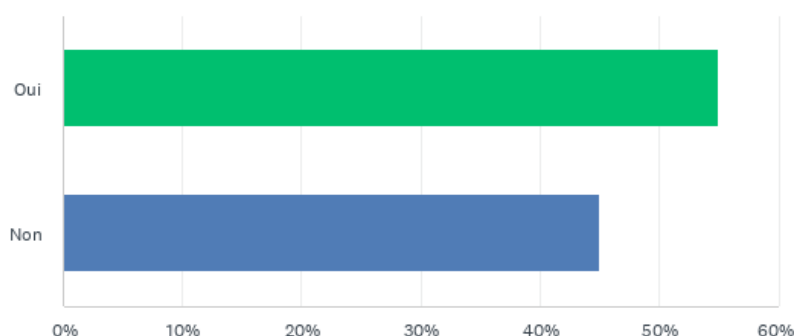
« Quand ils ne sont pas là, je ne me repose pas. C'est là que je fais tout ce que je ne peux pas faire avec eux. »

Ce témoignage est particulièrement éclairant car il montre que le temps sans enfants reste profondément structuré par les obligations domestiques. Cette logique rejoint la notion de charge mentale développée par Haicault (1984), selon laquelle le travail parental dépasse largement les temps de présence effective avec les enfants.

Le temps personnel apparaît ainsi souvent comme un temps de gestion.

Le temps pour soi : une ressource rare

Tableau 15 : Avez-vous du temps pour vous ?



La question du temps pour soi constitue un indicateur particulièrement intéressant. Contrairement à la question des loisirs, elle interroge directement la possibilité de disposer d'un espace de respiration, dégagé des obligations familiales ou professionnelles.

Les résultats montrent ici une situation intermédiaire. Une partie importante des répondant-es déclare avoir du temps pour elle, mais les entretiens montrent que cette perception est très relative.

Le temps disponible apparaît souvent fragmenté, imprévisible, rarement anticipé. Comme le souligne une enquêtée :

« J'ai parfois une heure ou deux, mais ce n'est jamais vraiment du temps à moi. J'ai toujours quelque chose à penser ou à faire. »

Cela traduit bien la difficulté à dissocier temps physique et disponibilité psychique. Les travaux sur la fatigue parentale montrent que la possibilité du répit suppose non seulement un temps dégagé, mais aussi une suspension de la vigilance mentale. Or cette suspension semble particulièrement difficile dans les situations monoparentales.

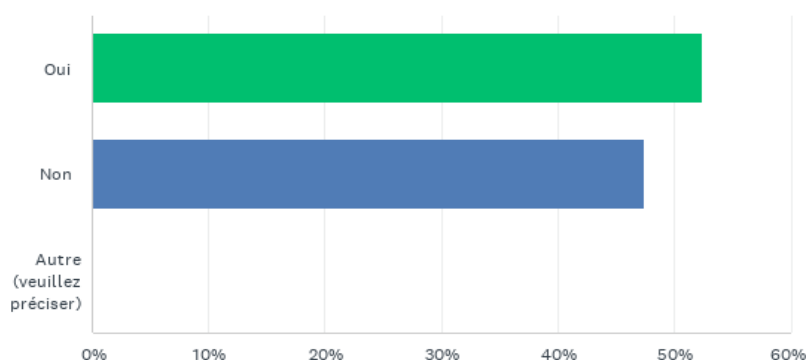
Mais une autre question subsiste : celle des congés pour enfant malade lorsque l'enfant a une mauvaise santé et le pouvoir décisionnel des deux parents, très souvent problématique lorsque le père conteste toutes les décisions pour de multiples raisons, mais rarement dans l'intérêt de l'enfant.

Cette maman habitante de Pau, secrétaire à l'université résume cette situation :

« Ma fille a été grande ou prématurée De 2 mois et demi Elle a été hospitalisée 3 mois Après sa naissance et je n'ai eu aucune possibilité de garde alternée parce que Monsieur payait sa pension alimentaire. Il fallait que je prenne rendez-vous chez les médecins Alors que Monsieur était au chômage, ça a été Qui devait tout faire tout en travaillant En tant que fonctionnaire, j'ai beaucoup d'avantages et de congés, mais je n'ai que 3 jours. Pour enfants malades donc j'ai été toujours obligé de poser des congés. Pour les décisions, c'est la même chose Alors que j'avais tout le temps ma fille avec moi Pour les décisions, je devais toujours le consulter et demander son avis. Évidemment, il voulait toujours le contraire de ce que je demandais Je donne un exemple concret et vous voulez que la petite parle, le patois, alors il voulait l'amener à l'autre bout de chez moi Je lui ai dit vu que tu ne l'as qu'une semaine sur 2, il n'est pas question que je prenne la voiture pour aller travailler à l'université. La petite a 3 ans, j'ai arrêté le biberon. Et lui, la réintroduit, il voulait pas se compliquer la vie. Il lui a mis la pression sur la propreté. Il a aussi refusé qu'elle soit opérée des amygdales et des végétations, alors qu'elle n'arrivait plus à respirer. »

Les vacances : révélateur des inégalités d'accès au répit

Tableau 16 : Êtes-vous parti-e en vacances ces deux dernières années ?



Le faible taux de départ en vacances constitue un résultat particulièrement significatif. Le départ en vacances ne constitue pas seulement un indicateur de loisirs ; il est aussi un révélateur social puissant.

Les travaux de l'Observatoire des inégalités (2024) montrent que le non-départ en vacances est fortement corrélé à la précarité économique, mais aussi à l'isolement social.

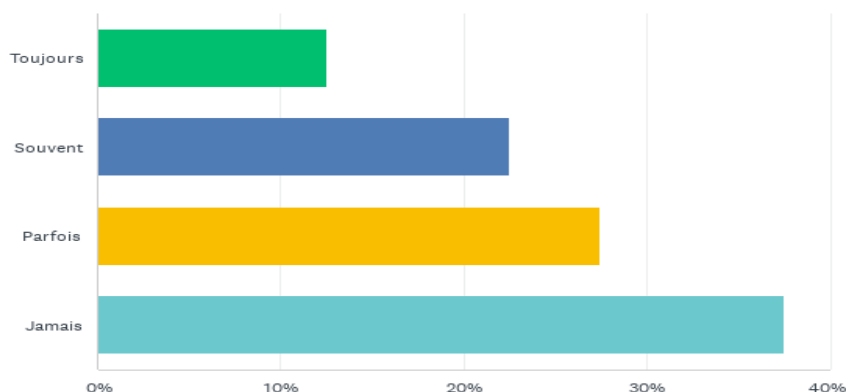
Dans les entretiens, plusieurs dimensions apparaissent. Le coût est bien sûr régulièrement mentionné, mais il n'est pas le seul facteur. L'organisation elle-même est décrite comme une charge. Une mère habitant Oloron explique :

« Partir seule avec les enfants, c'est parfois plus fatigant que rester chez soi. »

Ce témoignage est important car il montre que le départ suppose une capacité organisationnelle supplémentaire. Le non-départ ne traduit donc pas uniquement un manque de moyens ; il peut aussi être le symptôme d'un épuisement. Mais ce peut aussi être comme à l'île d'Oléron, le fait de se sentir toujours en vacances quand tout est à proximité : mer, montagne, qualité de vie...

La santé : un espace de renoncement

Tableau 17 : Vous rendez-vous chez des spécialistes avec vos enfants ?



À première lecture, cette donnée pourrait laisser penser que les parents parviennent à organiser leurs rendez-vous de santé sans présence des enfants. Mais les entretiens montrent une réalité plus complexe. Ce faible accompagnement semble parfois s'expliquer non par une meilleure organisation, mais par un report ou un abandon des soins. Une enquêtée confie :

« Je repousse mes rendez-vous depuis des mois. Tant qu'il n'y a pas d'urgence, je fais passer le reste avant. »

Cette logique de renoncement apparaît régulièrement. Les travaux de la DREES (2022) montrent que les parents isolés sont particulièrement concernés par ce phénomène. La santé personnelle devient une variable d'ajustement. Cette réalité est essentielle car elle révèle une forme de vulnérabilité silencieuse : celle d'un corps parental constamment mobilisé, rarement priorisé.

Le coût psychique de l'organisation permanente

Au croisement de ces différentes données apparaît une réalité centrale : la monoparentalité produit une forme de mobilisation permanente. Le temps est saturé, fragmenté, toujours orienté vers la gestion.

Même lorsque des espaces semblent exister avec les loisirs, les moments seuls, les vacances, ils restent traversés par la contrainte.

Cette dimension permet de comprendre que la fatigue des familles monoparentales ne relève pas uniquement d'un excès d'activité, mais d'une impossibilité structurelle à suspendre la responsabilité.

Comme le dit une mère :

« Il n'y a jamais de pause. Même quand tout va bien, il faut déjà penser à la suite. »

« Le plus difficile en tant que parent solo c'est de ne pas pouvoir laisser son enfant ne serait ce que 2h ou une après-midi en cas de rdv ou urgences. Une possibilité de mode de garde ponctuelle serait idéale ».

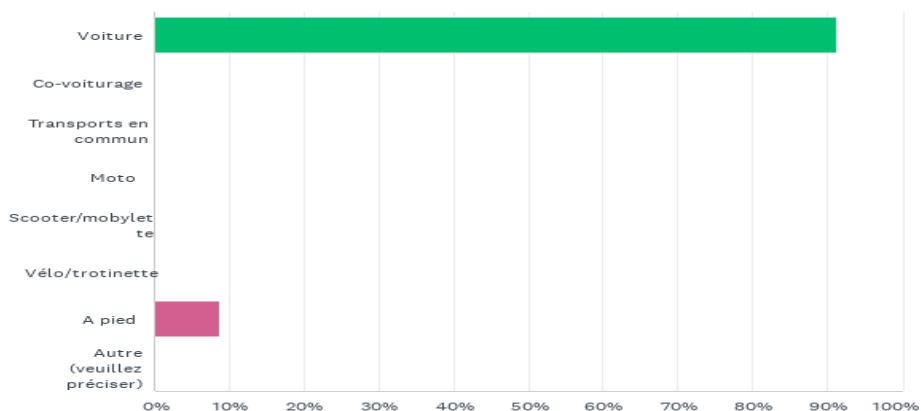
Cette phrase résume à elle seule une grande partie de ce que les chiffres peinent à montrer.

VI° MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS : LA VOITURE COMME INFRASTRUCTURE DU QUOTIDIEN

La question des mobilités apparaît souvent comme secondaire dans les enquêtes sur la monoparentalité. Pourtant, elle constitue une dimension centrale de l'organisation quotidienne. Les déplacements structurent l'accès au travail, à l'école, aux soins, aux loisirs, mais aussi aux modes de garde eux-mêmes. Dans les familles monoparentales, cette question prend une importance particulière, car l'ensemble de ces déplacements repose sur une seule personne. Autrement dit, la mobilité ne relève pas simplement d'une capacité à se déplacer : elle devient une condition d'existence sociale. La mobilité constitue aujourd'hui une ressource sociale à part entière. Son absence ou sa limitation produit des formes spécifiques d'inégalités. Les résultats de cette enquête le montrent très clairement.

Une très forte dépendance à la voiture

Tableau 18 : Quel est votre mode de déplacement principal ?



Pour la première fois, la voiture constitue, de très loin, le principal mode de déplacement des familles interrogées. Ce constat est majeur et montre que dans le territoire étudié, la mobilité quotidienne repose avant tout sur un équipement individuel.

Cette centralité de la voiture ne relève pas d'un simple choix de confort. Elle apparaît comme une nécessité organisationnelle. Les entretiens montrent que les journées impliquent souvent plusieurs déplacements successifs : école, travail, activités, courses et rendez-vous médicaux.

Une mère raconte :

« Le matin, c'est école, travail, puis récupérer les enfants, les emmener au sport, refaire les courses... Sans voiture, c'est impossible. »

Ce témoignage illustre bien la densité des trajectoires quotidiennes. La voiture agit ici comme une infrastructure invisible du quotidien.

Le très faible usage des transports en commun

Le recours très limité aux transports collectifs constitue un autre résultat marquant. Cette donnée ne doit pas être interprétée comme une absence d'offre, mais plutôt comme une inadéquation entre l'offre disponible et les contraintes temporelles des familles. Mais il faut aussi et surtout compter avec le biais d'une commune comme Oloron-Sainte-Marie sur représentée où les distances sont plus grandes. Les transports collectifs supposent souvent : une régularité horaire, une anticipation forte, des temps de trajet plus longs, une moindre flexibilité et sont moins adaptés en cas de fortes distances. Or la vie monoparentale repose précisément sur une gestion permanente de l'imprévu. Comme le souligne une enquêtée :

« Avec les bus, il faudrait que tout soit parfait. Mais dans la vraie vie, il y a toujours quelque chose qui change. »

Cette phrase montre que la mobilité monoparentale suppose une capacité d'ajustement rapide, difficilement compatible avec des systèmes plus rigides. Or, les populations les plus contraintes temporellement sont aussi celles qui dépendent le plus de la flexibilité automobile.

Une autonomie qui a un coût

Cette forte motorisation permet une forme d'autonomie. Mais cette autonomie a un coût économique important. Carburant, entretien, assurance, réparations : la voiture représente une charge budgétaire importante, particulièrement pour des ménages déjà fragilisés économiquement. Cette dimension est souvent peu visible dans les analyses classiques de la précarité. Pourtant, plusieurs parents évoquent cette contrainte :

« Entre l'essence et l'entretien, la voiture me coûte énormément. Mais je n'ai pas le choix. »

Ce « pas le choix » revient très fréquemment. Il traduit bien une forme de dépendance structurelle. Les recherches sur la vulnérabilité énergétique montrent que la mobilité automobile constitue aujourd'hui un poste majeur de fragilisation pour les ménages modestes. Et dans les situations monoparentales, cette fragilité est renforcée.

Mobilité et accès à la garde

L'un des points les plus importants révélés par l'enquête est le lien direct entre mobilité et accès aux modes de garde. Le choix d'une assistante maternelle, d'un centre de loisirs ou d'une activité extrascolaire dépend souvent de la possibilité matérielle de s'y rendre. Autrement dit, la mobilité conditionne l'accès même aux ressources éducatives.

Une mère explique :

« J'aurais pu mettre mon fils dans un centre plus adapté, mais c'était trop loin avec mes horaires. »

Cette phrase montre que l'offre disponible ne se réduit jamais à son existence géographique. Elle doit être pensée en termes d'accessibilité réelle. Cette notion d'accessibilité constitue aujourd'hui un enjeu central dans les politiques sociales territoriales.

Les imprévus : une mobilité sous tension

Les entretiens montrent également que les imprévus jouent un rôle central dans l'organisation des déplacements. Un enfant malade, un changement d'horaire, une panne de voiture, une activité déplacée... autant d'éléments qui fragilisent immédiatement l'équilibre quotidien.

Une mère raconte :

« *Quand ma voiture est tombée en panne, là j'ai compris à quel point tout mon quotidien tenait dessus.* »

Cette phrase est particulièrement forte car elle montre que la voiture ne constitue pas seulement un moyen de transport, mais une condition d'équilibre global. Sa défaillance produit immédiatement une cascade de désorganisations. Cette vulnérabilité logistique est peu documentée, mais elle apparaît ici de manière très nette et saillante.

Des inégalités territoriales renforcées : mobilité et charge mentale

Enfin, la question des mobilités révèle des inégalités territoriales importantes. Les familles vivant dans les périphéries ou dans des communes moins bien desservies cumulent davantage de contraintes. Les temps de trajet sont plus longs, les solutions de garde moins nombreuses, les services plus éloignés. Cette réalité rejoint les travaux sur les inégalités spatiales d'accès aux ressources. Dans ce cadre, la monoparentalité agit comme un amplificateur des vulnérabilités territoriales. L'éloignement géographique produit un coût supplémentaire en temps, en argent et en fatigue.

Au-delà de sa dimension pratique, la mobilité participe directement de la charge mentale. Chaque déplacement suppose une anticipation en termes d'horaires, de circulation, de retards possibles, de correspondances, d'urgences.

Cette anticipation permanente constitue un travail invisible résumée par cette mère habitant en QPV près de Pau :

« *Je pense toujours au prochain trajet. Toujours.* »

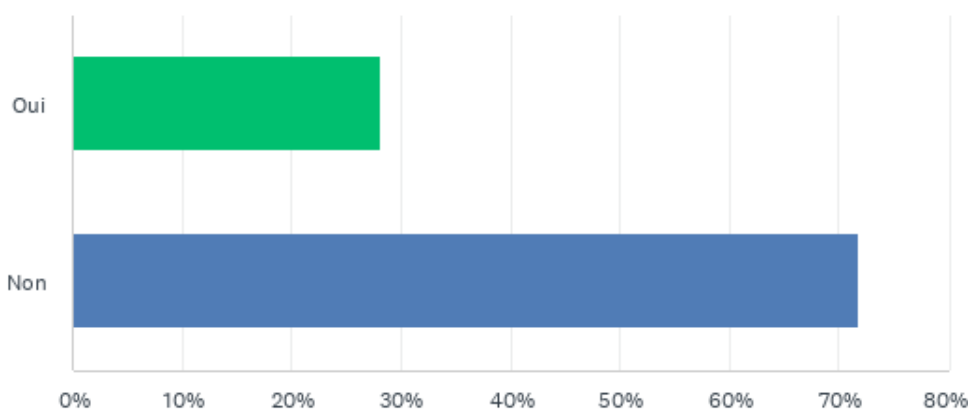
Cela montre que la mobilité ne s'arrête pas lorsqu'on est arrivé. Elle continue sous forme de planification mentale. Dans les familles monoparentales, cette charge cognitive apparaît particulièrement forte.

VII° LES FRAIS DE GARDE ET LES AIDES : ENTRE SOUTIEN ET RESTE À CHARGE

La question du coût constitue un élément central dans l'analyse des modes de garde. Si l'existence d'une offre conditionne en partie l'accès aux dispositifs, son coût réel pour les familles détermine largement son usage effectif. Dans les familles monoparentales, cette dimension prend une importance particulière. Les ressources économiques y sont souvent plus limitées, les marges de manœuvre budgétaires plus faibles, et les arbitrages plus contraints. Comme le montrent les travaux de l'Observatoire des inégalités (2024), les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Cette réalité modifie profondément la manière dont sont pensés les frais liés à la garde. Dans ce contexte, payer une solution de garde ne constitue pas seulement une dépense parmi d'autres ; cela engage directement un calcul entre coût, utilité et nécessité. L'enquête permet ici de mieux comprendre cette économie ordinaire de la garde.

Une prise en charge existante mais partielle

Tableau 19 : Vos frais de garde sont-ils pris en charge ?



Les résultats montrent qu'une partie des familles bénéficie d'une prise en charge financière des frais de garde. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans certains autres territoires étudiés. Ce constat est important car il témoigne d'une relative connaissance ou mobilisation des dispositifs existants. Cependant, il convient de nuancer cette lecture. D'abord, la majorité des répondant-es ne bénéficie pas de prise en charge directe. Ensuite, la prise en charge ne signifie pas couverture intégrale. Les entretiens montrent que même lorsqu'une aide existe, elle laisse souvent un reste à charge significatif.

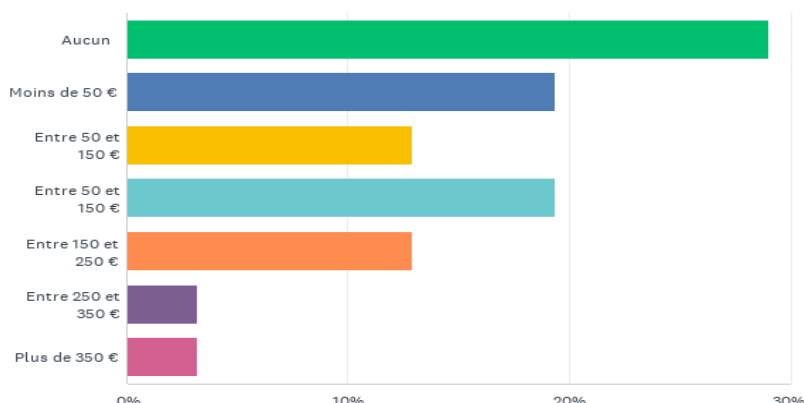
Une mère déclare ainsi :

« Oui, j'ai des aides. Mais à la fin, ça me coûte encore cher. »

Cette phrase revient fréquemment. Elle souligne que l'aide fonctionne davantage comme une réduction de contrainte que comme une véritable sécurisation. Les travaux de la CNAF (2023) montrent d'ailleurs que le reste à charge demeure un frein majeur au recours, notamment pour les ménages modestes.

Le reste à charge : une variable décisive

Tableau 20 : Quel est votre reste à charge mensuel ?



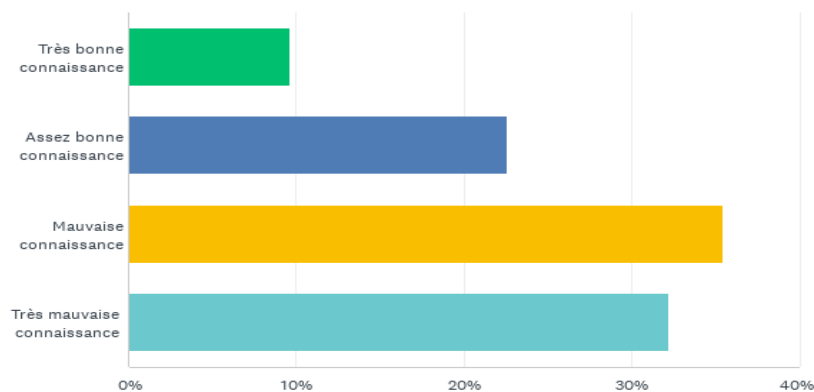
Le reste à charge constitue probablement la variable la plus décisive dans les choix de garde. Contrairement à une vision strictement institutionnelle, les parents n'évaluent pas seulement l'existence d'un dispositif ; ils évaluent ce qu'il leur coûte réellement. Or cette évaluation se fait dans un contexte budgétaire souvent extrêmement serré. Plusieurs parents décrivent une logique d'arbitrage permanent :

« À la fin du mois, il faut choisir : garde, essence ou courses. »

Cette phrase est particulièrement révélatrice et montre que les dépenses de garde ne sont jamais isolées. Elles s'inscrivent dans une économie domestique globale où chaque poste entre en concurrence avec les autres. Les recherches sur la pauvreté montrent que cette logique d'arbitrage constitue une caractéristique centrale des ménages précaires. Dans les familles monoparentales, cette réalité apparaît de manière particulièrement forte.

Connaître les aides ne signifie pas pouvoir les mobiliser

Tableau 21 : Connaissez-vous les aides existantes ?



La connaissance des aides apparaît relativement correcte dans l'échantillon. Cependant, cette donnée ne doit pas être surinterprétée. Connaître un dispositif ne signifie pas forcément pouvoir y accéder.

Les entretiens montrent que plusieurs obstacles persistent comme la complexité administrative, les délais de traitement, les critères d'éligibilité, les difficultés à anticiper les montants notamment.

Une enquêtée résume :

« On sait que ça existe, mais on ne sait jamais vraiment si on y a droit ou combien on va toucher. »

Cette incertitude constitue une difficulté en soi. Le non-recours ne relève pas uniquement d'un manque d'information, mais souvent d'une complexité institutionnelle.

L'économie morale de la dépense

Au-delà des chiffres, les entretiens révèlent une dimension plus subjective du rapport aux frais de garde. Plusieurs parents expriment une forme de culpabilité à "payer pour faire garder" leurs enfants, surtout lorsque les revenus sont faibles.

Cette culpabilité n'est pas anodine. Elle traduit une tension entre logique économique et logique parentale. Une mère confie : « Parfois je me dis que ça ne vaut pas le coup de travailler si c'est juste pour payer quelqu'un pour les garder. »

Ce témoignage montre que le coût de la garde peut remettre en question le sens même du travail salarié. Dans les familles monoparentales, cette contradiction apparaît particulièrement vive.

Lorsque les parents ne mobilisent pas de dispositifs payants, cela ne signifie pas que la garde est gratuite. Les arrangements informels produisent eux aussi des coûts : de dette morale envers les proches, de dépendance relationnelle, d'obligation de réciprocité, voire de fatigue familiale. L'entraide familiale repose toujours sur une économie de l'échange, même lorsqu'elle n'est pas monétaire.

Une enquêtée explique :

« Ma mère garde mes enfants souvent. Je sais que ça l'épuise aussi. »

Cette phrase rappelle que le coût de la garde peut simplement être déplacé, plutôt que supprimé.

Le coût comme facteur de non-recours

L'ensemble des données montre finalement que le coût demeure l'un des principaux facteurs de non-recours. Même lorsque l'offre existe, même lorsque le besoin est identifié, le calcul économique reste central.

Cette réalité rappelle que la question des modes de garde ne peut être pensée indépendamment des conditions matérielles d'existence. Dans les familles monoparentales, l'accès à la garde dépend autant du territoire, des horaires ou des réseaux relationnels que du pouvoir d'achat. Autrement dit, la garde constitue un révélateur particulièrement fin des inégalités sociales.

VIII° LES SOLIDARITÉS, L'ISOLEMENT ET LES STRATÉGIES D'ADAPTATION

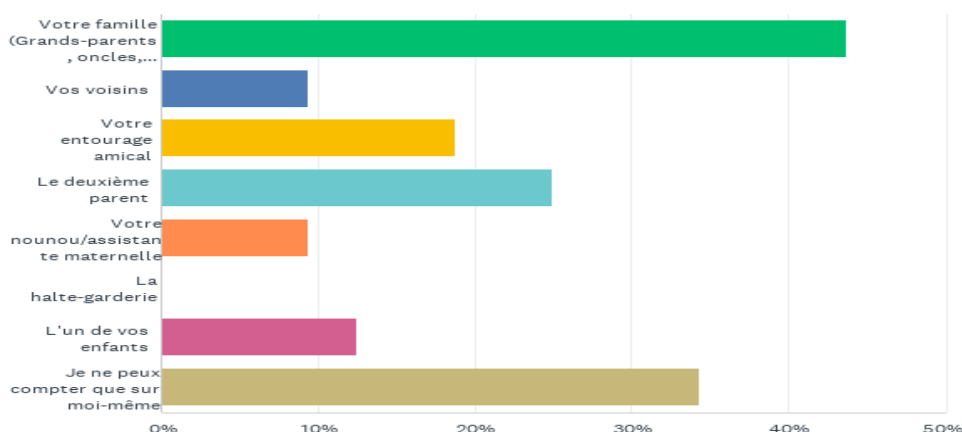
L'un des enseignements les plus importants de cette enquête tient dans la place centrale occupée par les solidarités de proximité dans l'organisation quotidienne des familles monoparentales. Si les dispositifs institutionnels jouent un rôle important, ils apparaissent souvent insuffisants, incomplets ou inadaptés à certaines réalités. Dans ce contexte, les proches, les parents, les amis, les voisins constituent des ressources essentielles. Cette réalité n'est pas nouvelle. Les travaux sur les solidarités familiales montrent depuis longtemps que les familles compensent en partie les limites de l'action publique par des formes d'entraide plus ou moins formalisées.

L'un des enseignements les plus importants de cette enquête tient dans la place centrale occupée par les solidarités de proximité dans l'organisation quotidienne des familles monoparentales.

Cette réalité n'est pas nouvelle puisque les travaux sur les solidarités familiales montrent depuis longtemps que les familles compensent en partie les limites de l'action publique par des formes d'entraide plus ou moins formalisées. Mais cette compensation n'est ni universelle, ni égalitaire. L'enquête montre que l'accès à ces ressources relationnelles constitue une ligne de fracture majeure entre les familles. Autrement dit, toutes les situations monoparentales ne se ressemblent pas, car toutes ne disposent pas des mêmes appuis.

La famille comme premier recours face aux imprévus

Tableau 22 : En cas d'imprévu, vers qui vous tournez-vous ?



Les résultats sont particulièrement clairs : en cas d'imprévu, la famille constitue de très loin la première ressource mobilisée.

Cette donnée confirme que la gestion du quotidien repose en grande partie sur des mécanismes de solidarité privée. Les grands-parents, en particulier, apparaissent comme des acteurs centraux de l'équilibre monoparental.

Cette place est régulièrement soulignée dans les entretiens. Une mère explique :

« Ma mère récupère souvent les enfants quand je suis coincée. Sans elle, je ne pourrais pas tenir mon emploi. »

Cette phrase illustre parfaitement le rôle structurant de cette aide en montrant combien les solidarités intergénérationnelles constituent aujourd'hui un pilier silencieux de la cohésion familiale. Dans les familles monoparentales, cette fonction apparaît encore plus décisive.

Une aide précieuse mais fragile

Si la solidarité familiale constitue une ressource, elle demeure profondément fragile et dépend de plusieurs conditions telles que la proximité géographique, la disponibilité, la santé des aidant-es et la qualité des relations familiales et des proches.

Autrement dit, cette ressource n'est jamais garantie. Une enquêtée souligne :

« Ma mère m'aide beaucoup, mais elle vieillit. Je commence à me demander comment je ferai après. »

Cet extrait d'entretien met en lumière une dimension rarement abordée : la temporalité de l'aide. L'appui familial n'est pas une ressource stable ou infinie. Il peut s'épuiser. Cette fragilité révèle la précarité structurelle de certaines organisation et montre que le quotidien tient parfois sur un équilibre extrêmement mince.

L'absence de réseau : une vulnérabilité majeure

À l'inverse, plusieurs répondant-es déclarent ne pouvoir compter sur personne. Cette situation apparaît comme l'un des marqueurs les plus forts de vulnérabilité. Lorsque les solidarités familiales font défaut, chaque imprévu devient une crise potentielle.

Une mère raconte :

« Quand mon fils est malade, je dois poser un jour. Je n'ai personne. Pas de solution. »
« Je ne suis pas originaire d'ici. Je ne suis pas retournée en Ile de France. Pour rester avec la garde alternée ici, je suis toute seule à Pau, je n'ai pas de soutien de famille ».

Ces témoignages illustrent bien que l'absence de réseau transforme radicalement la gestion du quotidien. L'isolement social produit ici une intensification des contraintes. La fragilité sociale ne tient pas uniquement au manque de ressources économiques, mais aussi à l'affaiblissement des supports relationnels.

Les stratégies d'adaptation : entre bricolage et anticipation

Face à ces contraintes, les parents développent des stratégies d'adaptation complexes. Les entretiens montrent une grande capacité d'anticipation : organisation millimétrée, préparation en avance, ajustement constant des horaires, multiplication des plans B.

Une enquêtée explique :

« J'ai toujours plusieurs solutions en tête. Si une tombe, il faut que l'autre tienne. »

Les familles monoparentales développent ce que l'on pourrait appeler une compétence organisationnelle renforcée. Mais cette compétence a un coût. Elle repose sur une vigilance permanente, une anticipation continue et une forte mobilisation mentale et l'organisation devient ici un travail à part entière.

Le quotidien monoparental repose souvent sur des arrangements de dernière minute, des échanges de services, des négociations avec l'école, et des ajustements professionnels.

Une mère résume :

« On apprend à jongler. Mais jongler, ça fatigue. »

Ce bricolage permanent constitue à la fois une ressource et une forme de vulnérabilité. Il permet de tenir, mais rarement de stabiliser durablement.

La solitude décisionnelle

Au-delà de la solitude pratique, les entretiens mettent en évidence une autre dimension : la solitude décisionnelle. Prendre seul-e toutes les décisions concernant les enfants, le budget, la santé, l'école ou les urgences constitue une charge souvent invisible.

Une enquêtée explique :

« Le plus lourd, ce n'est pas de faire. C'est de décider seule tout le temps. »

Cette remarque est particulièrement importante. Elle montre que la monoparentalité implique aussi une concentration du pouvoir de décision.

Or décider seul-e, sans espace de discussion ou de partage, constitue une source de fatigue cognitive importante. Cette dimension reste encore peu explorée dans la littérature, elle apparaît pourtant ici comme centrale. Mais aussi à l'inverse comme bloquante quand le parent doit aussi décider et « prend son temps de manière volontaire » ou au contraire « refuse les choix de la mère » afin de continuer le contrôle coercitif au travers de violences vicariantes.

Entre autonomie et dépendance

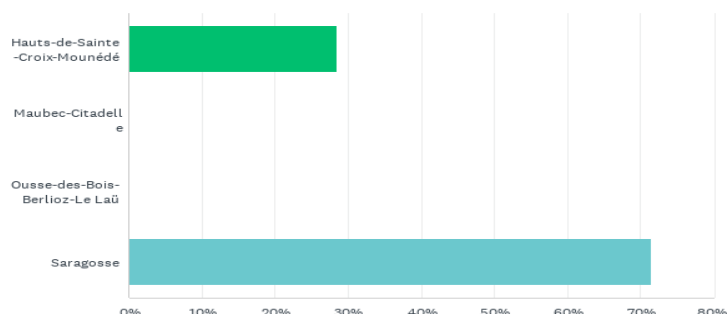
L'un des paradoxes majeurs qui traverse cette enquête tient dans cette tension constante entre autonomie et dépendance. Les parents monoparentaux apparaissent extrêmement autonomes dans leur gestion quotidienne. Ils développent des compétences fortes, une capacité d'anticipation importante et une grande adaptabilité. Mais cette autonomie repose souvent sur des dépendances invisibles telles que la dépendance à la famille, la dépendance à la voiture, la dépendance à l'emploi, la dépendance à la santé des proches, les dépendances à des équilibres précaires. Cette autonomie n'est donc pas synonyme de sécurité et constitue parfois une autonomie sous contrainte. Cette distinction est essentielle pour penser les politiques publiques.

« L'imprévu n'existe pas pour moi. Je pose des jours, je n'ai pas de loisirs. Car qui va garder ma fille ?
Ou 3 ans de l'enfant, je n'ai plus la page, ça va se passer comment », mère habitant Saragosse.

IX° Synthèse comparative Pyrénées-Atlantiques et quartiers prioritaires

L'enquête porte sur les familles monoparentales et leurs recours aux modes de garde, aux accueils périscolaires, aux loisirs, aux aides financières et aux ressources de proximité. Le fichier départemental des Pyrénées-Atlantiques rassemble 144 réponses complètes, tandis que le fichier QPV compte 49 réponses complètes, mais avec un nombre très réduit de répondantes effectivement exploitables pour plusieurs questions. Cette différence d'effectif impose une lecture prudente : les données QPV permettent surtout d'identifier des tendances qualitatives et des signaux faibles, plutôt que de produire des comparaisons statistiques robustes.

Seuls les quartiers de Haus-de-Sainte-Croix-Moudéné et Saragosse ont répondu comme le montre l'extraction ci-dessous :



Un recours aux dispositifs de garde globalement limité, avec un point faible marqué sur le périscolaire

À l'échelle des Pyrénées-Atlantiques, l'enquête montre un recours aux modes de garde formels car le recours à la crèche, aux assistant maternel, garde à domicile est légèrement inférieur à la moyenne attendue. Les centres de loisirs pendant les vacances sont également un peu moins utilisés, tandis que le recours au mercredi apparaît davantage dans la moyenne. Le point le plus saillant concerne l'accueil périscolaire avant ou après l'école, décrit comme « beaucoup moins » utilisé que la moyenne. Cette donnée est centrale : elle indique que le problème n'est pas seulement l'existence de dispositifs, mais leur accessibilité concrète pour les familles monoparentales. Le périscolaire est pourtant un levier majeur pour l'emploi, la formation, les démarches administratives et le répit parental. Un faible recours peut traduire plusieurs freins : horaires incompatibles, coût, manque d'information, places insuffisantes, distance, ou inadéquation avec les besoins des parents solos.

Dans les QPV, les mêmes questions sont posées mais avec des effectifs très faibles : 16 réponses seulement pour les questions relatives à la crèche, aux centres de loisirs, au périscolaire, au mercredi et aux autres modes de garde. Il est donc difficile d'affirmer une différence nette entre QPV et ensemble départemental. En revanche, le faible nombre de réponses exploitables constitue déjà un résultat : il suggère une difficulté à capter statistiquement les situations des familles monoparentales en QPV, alors même qu'elles peuvent cumuler davantage de vulnérabilités sociales.

Loisirs, vacances et temps pour soi : un besoin de répit très visible

Sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques, les loisirs avec les enfants sont plutôt présents, avec une "moyenne haute". Les loisirs sans les enfants atteignent même le niveau le plus élevé observé dans les commentaires du fichier. Pourtant, les départs en vacances restent faibles. Cette combinaison est importante : les familles peuvent maintenir certains loisirs du quotidien, mais elles rencontrent davantage de difficultés pour accéder à des temps de vacances, plus coûteux, plus longs et plus dépendants des solutions de garde. Le temps libre personnel est décrit comme moyen, mais les verbatim nuancent fortement cette lecture. Une répondante explique par exemple la difficulté de "ne pas pouvoir laisser son enfant ne serait-ce que 2h ou une après-midi en cas de rendez-vous ou urgences", et formule un besoin explicite de garde ponctuelle. Un autre verbatim insiste sur l'épuisement, la précarité professionnelle, la charge administrative et l'impossibilité de prendre soin de soi. L'analyse qualitative montre donc une tension : les réponses quantitatives peuvent laisser penser que les parents solos parviennent à dégager du temps, mais les commentaires révèlent que ce temps reste fragile, contraint et dépendant de solutions informelles. Le besoin prioritaire n'est pas seulement une offre régulière de garde, mais aussi une offre souple : urgence, rendez-vous médicaux, démarches, formation, recherche d'emploi, imprévus. Dans les QPV, les questions sur les loisirs, vacances, temps libre, santé et démarches administratives ne recueillent que 10 réponses. Là encore, l'effectif limite la comparaison. Mais l'enjeu est probablement renforcé : dans les quartiers prioritaires, les freins financiers, l'isolement, la maîtrise de l'information institutionnelle et l'accès aux droits peuvent rendre le répit encore plus difficile à obtenir.

Mobilité : une dépendance forte à la voiture dans le département, une question à approfondir en QPV

Le fichier départemental souligne un point très net : aucun recours aux transports en commun n'apparaît comme mode principal de déplacement. Les familles déclarent relativement peu de difficultés de déplacement, mais cette faible difficulté est associée à une forte dépendance à la voiture. Cette donnée doit être interprétée avec prudence. Elle ne signifie pas que la mobilité ne pose pas problème ; elle signifie plutôt que les familles qui tiennent le quotidien y parviennent souvent grâce à un véhicule personnel. Le verbatim d'une répondante indiquant avoir changé de travail après une séparation pour se rapprocher du domicile et assurer l'intendance quotidienne montre bien que la mobilité structure les choix professionnels et familiaux. En QPV, les questions de mobilité ne recueillent que 10 réponses sur les modes de déplacement, le véhicule personnel et les difficultés de déplacement, et seulement 9 réponses sur les distances domicile-école-garde ou garde-travail. Cela empêche une comparaison solide. Toutefois, cette faiblesse de données invite à documenter plus finement la mobilité dans les quartiers prioritaires : accès à la voiture, coût du carburant, transports collectifs, horaires décalés, temps de trajet, accompagnement des enfants, accès aux services et aux structures de garde.

Aides financières : un recours existant, mais une lisibilité insuffisante

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la prise en charge des frais de garde est signalée comme supérieure à la moyenne, autour de 20 %, et les prises en charge sont jugées plutôt plus favorables que la

moyenne. Le reste à charge est décrit comme équivalent. Mais cela ne signifie pas que le système est pleinement satisfaisant. La connaissance des aides financières reste une question importante, et les verbatim montrent que les démarches pour obtenir des aides sont perçues comme lourdes. Le problème n'est donc pas seulement le montant des aides, mais leur lisibilité, leur accessibilité administrative et leur adaptation aux rythmes de vie des parents solos. Dans les QPV, les questions relatives aux aides, au reste à charge et à la connaissance des aides comptent peu de réponses. Cette faiblesse d'effectif empêche d'établir une hiérarchie fiable des écarts. Néanmoins, dans une lecture sociale, les QPV doivent être considérés comme des territoires où l'accès aux droits, l'information et l'accompagnement administratif sont des enjeux prioritaires.

Solidarités familiales et ancrage local

Un résultat important du fichier départemental concerne les imprévus : les familles s'appuient fortement sur la famille. Le document mentionne explicitement l'importance de la famille et interroge l'« importance de l'ancrage ». Cette donnée est décisive pour l'analyse des inégalités. Les parents solos ne sont pas égaux selon qu'ils disposent ou non d'un réseau familial à proximité. L'accès à la garde informelle conditionne la capacité à travailler, à se former, à aller chez le médecin, à faire des démarches ou à souffler. Les familles sans réseau sont donc exposées à une vulnérabilité accrue, même si elles ne sont pas forcément visibles dans les indicateurs classiques. Pour les QPV, cet enjeu doit être approfondi : les solidarités de voisinage peuvent être fortes, mais elles ne compensent pas toujours l'absence de solutions institutionnelles souples. Les dispositifs publics gagneraient à soutenir davantage les solutions de répit ponctuel, les relais de proximité et l'accompagnement individualisé.

En conclusion, la comparaison entre les Pyrénées-Atlantiques et les QPV ne peut pas être menée comme une comparaison statistique classique, car l'échantillon QPV est trop réduit. En revanche, elle permet de dégager trois grandes tendances. Premièrement, à l'échelle départementale, l'offre existe mais elle ne répond pas pleinement aux besoins spécifiques des familles monoparentales. Les principaux points faibles concernent le périscolaire, la garde ponctuelle, les vacances, la santé, les démarches administratives et l'articulation entre emploi et parentalité. Deuxièmement, les familles monoparentales s'appuient fortement sur leurs ressources personnelles : voiture, famille, adaptation professionnelle, organisation individuelle. Cela signifie que les inégalités se jouent moins seulement dans l'accès théorique aux dispositifs que dans la capacité réelle à les mobiliser. Troisièmement, les QPV apparaissent comme un angle mort partiel de l'enquête. Le faible nombre de réponses exploitables empêche de mesurer précisément les écarts, mais il signale la nécessité d'une enquête complémentaire ciblée : entretiens, focus groups, mobilisation des centres sociaux, écoles, associations de quartier et acteurs de proximité. L'enjeu prioritaire n'est donc pas uniquement d'augmenter l'offre, mais de la rendre plus accessible, plus souple et plus lisible. Les pistes principales sont : développer la garde ponctuelle et d'urgence, renforcer le périscolaire, améliorer l'information sur les aides, soutenir les départs en vacances, travailler la mobilité, et mieux repérer les familles isolées, notamment celles qui ne disposent pas d'un réseau familial local.

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête mettent en lumière une réalité complexe, faite d'ajustements permanents, de ressources mobilisées, mais aussi de fragilités structurelles souvent invisibles. L'analyse montre d'abord que les familles monoparentales interrogées développent une forte capacité d'organisation. Elles anticipent, ajustent, négocient, recomposent sans cesse leurs emplois du temps pour faire tenir ensemble travail, école, soins, déplacements et vie familiale. Cette compétence organisationnelle apparaît comme une ressource majeure. Mais elle ne doit pas masquer ce qu'elle coûte car derrière cette autonomie apparente se dessinent des formes de vulnérabilité profondes : fatigue cumulative, charge mentale intense, renoncements aux soins, limitation du temps personnel, dépendance à des équilibres relationnels ou matériels fragiles. Le faible recours à certains dispositifs institutionnels ne traduit pas une absence de besoin. Il révèle souvent au contraire une inadéquation entre l'offre existante et les réalités concrètes des familles : horaires trop rigides, coûts trop élevés, manque de flexibilité ou difficultés d'accès. L'enquête montre également combien la vie monoparentale est traversée par des inégalités invisibles. Inégalités d'accès à la famille, d'abord : toutes les personnes interrogées ne disposent pas des mêmes ressources de solidarité et Inégalités territoriales ensuite : la mobilité apparaît ici comme une condition centrale d'accès aux ressources. Inégalités temporelles enfin : le temps personnel, le repos ou la possibilité de se soigner apparaissent profondément réduits. L'un des apports majeurs de cette recherche est précisément de montrer que les difficultés rencontrées ne relèvent pas uniquement de la garde des enfants. Le mode de garde agit ici comme un révélateur transversal de réalités plus larges : précarité professionnelle, dépendance automobile, isolement relationnel, épuisement. Ces résultats invitent à penser la monoparentalité non comme une situation homogène, mais comme une pluralité d'expériences différenciées selon les ressources économiques, relationnelles et territoriales disponibles. Ils invitent également à repenser l'action publique. Les préconisations formulées dans ce rapport montrent qu'une meilleure adaptation des dispositifs existants est possible : développement de solutions ponctuelles, assouplissement des horaires, renforcement des réseaux de soutien, meilleure lisibilité des aides, prise en compte de la mobilité et reconnaissance du besoin de répit. Mais plus largement, cette enquête rappelle une évidence souvent oubliée : soutenir les familles monoparentales ne consiste pas seulement à compenser une situation. Il s'agit de reconnaître pleinement la charge sociale qu'elles assument, et de créer les conditions d'un quotidien moins précaire, moins solitaire et plus soutenable. Car derrière les chiffres, ce sont bien des trajectoires de vie, des formes de résistance ordinaire et des équilibres fragiles qui se dessinent. Et c'est précisément cette réalité que ce rapport aura cherché à rendre visible. Comme toute recherche, cette enquête présente certaines limites qu'il convient de rappeler. La première tient à la structure même de l'échantillon. Si les 144 questionnaires recueillis constituent un matériau conséquent et particulièrement riche, leur répartition territoriale demeure inégale. Le bassin d'Oloron-Sainte-Marie apparaît en effet surreprésenté dans les réponses collectées, ce qui peut produire certains effets de surpondération dans les résultats globaux. Cette surreprésentation n'invalide pas les tendances observées, mais invite à une lecture située des données. Les problématiques liées à la mobilité, à l'accès aux services ou à la disponibilité des réseaux de solidarité peuvent être plus fortement marquées dans des territoires semi-ruraux ou moins densément dotés. À l'inverse, d'autres réalités propres aux espaces plus urbains du département, comme Pau ou la côte basque, peuvent apparaître moins visibles dans ce matériau. Les entretiens menés notamment avec des paloises ont tenté de résorber cette limite, mais sans pouvoir la dépasser statistiquement. Une autre thématique en lien avec l'actualité concernant les agressions sexuelles dans les centres de loisirs revient de manière récurrente dans les entretiens. Celle de la réticence à confier ses enfants en périscolaire, comme le déclare une jeune maman habitant Pau : « *Pour le périsco, j'ai plus confiance avec tout ce qu'on entend. Je me débrouille autrement, mais j'ai trop peur de laisser ma fille* ».

PRÉCONISATIONS ET PISTES D'ACTION

Les résultats de cette enquête mettent en évidence que les difficultés rencontrées par les familles monoparentales ne relèvent pas d'un seul registre, mais de l'imbrication de plusieurs contraintes : charge parentale, temps, emploi, santé, mobilité, isolement et accès aux droits. Dans cette perspective, les préconisations formulées ici s'inscrivent dans une logique d'ajustement concret des dispositifs existants, mais aussi de reconnaissance institutionnelle de réalités encore insuffisamment prises en compte. L'enjeu n'est pas seulement de créer de nouvelles réponses, mais d'adapter les cadres actuels aux situations vécues.

1. Développer une offre de garde d'urgence et de répit

L'un des besoins les plus massivement exprimés concerne la gestion de l'imprévu.

Il apparaît nécessaire de créer, à l'échelle des territoires :

- un service de garde d'urgence mobilisable sous 24h
- des heures de garde ponctuelles financées pour rendez-vous médicaux, démarches administratives ou urgences
- un dispositif de répit parental accessible plusieurs fois par an

Cette offre pourrait être portée par :

- les municipalités
- les centres sociaux
- les relais petite enfance
- des associations conventionnées

L'objectif est de sortir d'une logique exclusivement planifiée de la garde.

2. Adapter les congés enfants malades aux réalités monoparentales

Les congés enfants malades apparaissent aujourd'hui largement insuffisants, notamment pour les parents solos.

Il est recommandé :

- d'augmenter le nombre de jours enfants malades pour les familles monoparentales
- de prévoir un quota spécifique renforcé lorsque l'enfant est en situation de handicap ou présente une pathologie chronique
- d'instaurer une souplesse particulière pour les hospitalisations ou suivis médicaux réguliers.

Cette mesure permettrait de réduire la tension entre maintien dans l'emploi et soins aux enfants.

Aujourd'hui, ce conflit place de nombreux parents dans des situations de grande insécurité professionnelle.

3. Reconnaître le parent non gardien comme parent consultatif

L'enquête montre que la charge administrative et médicale repose très largement sur le parent principal, notamment lorsqu'il n'existe pas de garde alternée.

Il est proposé de clarifier juridiquement certaines situations :

- permettre au parent principal de prendre seul certaines décisions médicales courantes
- maintenir un droit d'information pour l'autre parent, à titre consultatif
- limiter les obligations de validation conjointe dans les situations de résidence principale exclusive.

Cette mesure permettrait d'alléger les délais, les conflits et la surcharge administrative. Elle serait particulièrement utile dans les situations de tension parentale ou d'éloignement géographique.

4. Créer un “réfèrent monoparentalité” dans les institutions

Les démarches administratives apparaissent souvent complexes et dispersées.

Il pourrait être pertinent de créer :

- un réfèrent monoparentalité CAF / collectivités / centres sociaux
- un accompagnement personnalisé sur :
 - les aides
 - les modes de garde
 - les transports
 - les droits sociaux
 - les démarches de santé.

Cette mesure permettrait de lutter contre le non-recours.

5. Soutenir financièrement la mobilité du quotidien

La voiture constitue un outil indispensable pour la majorité des répondant-es.

Il est proposé :

- une aide spécifique carburant pour familles monoparentales
- un fonds d'urgence réparation automobile
- un soutien au permis pour les parents isolés
- une prise en charge partielle des trajets liés à la garde ou aux soins.

Cette mesure est essentielle dans les territoires semi-ruraux.

6. Mieux adapter les horaires des structures

Les horaires des crèches, périscolaires et centres de loisirs restent souvent construits sur une norme salariale classique.

Il est recommandé :

- d'élargir les amplitudes horaires
- de créer des expérimentations "horaires atypiques"
- d'ouvrir certains dispositifs plus tôt ou plus tard
- d'intégrer davantage de souplesse dans les arrivées et départs.

Cette adaptation est particulièrement importante pour les métiers du soin, du commerce ou du nettoyage.

7. Reconnaître institutionnellement la charge mentale

La charge mentale parentale apparaît comme un phénomène central.

Il pourrait être pertinent de créer :

- des groupes de parole spécifiques
- des consultations psychologiques gratuites ou prises en charge
- des espaces de soutien parental dédiés
- des temps de répit conventionnés.

L'enjeu est ici préventif car réduire l'épuisement, c'est prévenir les ruptures.

8. Mieux prendre en compte les familles avec enfants à besoins spécifiques

L'enquête montre que certaines situations cumulent plusieurs niveaux de vulnérabilité.

Pour les enfants :

- en situation de handicap
- avec troubles psychiques
- avec maladies chroniques.

Il est recommandé :

- un accès prioritaire à certaines solutions de garde ;
- une augmentation des droits au répit
- des congés spécifiques renforcés
- une meilleure coordination entre santé, école et famille.

Ces situations nécessitent une reconnaissance institutionnelle renforcée.

9. Construire des réseaux locaux de solidarité entre parents

L'isolement apparaît comme une variable centrale.

Il serait pertinent de soutenir :

- des réseaux de garde entre parents
- des bourses locales de solidarité
- des groupes de proximité
- des dispositifs de “parents relais”.

L'objectif est de recréer du collectif là où il manque.

10. Territorialiser les réponses

Enfin, l'enquête montre que les réalités diffèrent fortement selon les bassins de vie.

Les réponses doivent donc être territorialisées :

- Oloron-Sainte-Marie
- Pau
- zones rurales
- périphéries.

Ces préconisations permettent de passer d'une logique de gestion des conséquences à une logique de prévention structurelle des vulnérabilités. C'est exactement là que se situe l'enjeu politique de la monoparentalité aujourd'hui.

contact : cahiers.lcd@gmail.com